



OPPORTUNITÉS ET DÉFIS

Lignes directrices sur l'intégration des femmes nigériennes survivantes de la traite à fins sexuelles: de la réadaptation à l'autonomie.



**Projet co-financé
par l'Union Européenne**

Ce rapport a été financé par le Fonds Asile Migration et Intégration (FAMI) de l'Union Européenne. Le contenu de ce rapport ne représente que le point de vue de ses auteurs et relève de leur seule responsabilité. La Commission européenne n'assume aucune responsabilité quant à l'usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient.

Rédigé par

Silvia Artibani, Patricia Balestrin, Irene Ciambezi, Marina Galati, Maria Elena Godino, Rosanna Liotti, Valeria Luciani, Veronica Moroni, Vera Pellegrino, Chiara Resta, Martina Taricco

Nous remercions l'Association Mandala de Senigallia et Aldo Becce, Président de Jonas Italie pour leur contribution.

Responsable du Projet

Irene Ciambezi, Sara Zanni

Equipe de recherche

Irene Ciambezi, Geneviève Colas, Petra Hueck, Abigail Maristela, Giorgia Stefani, Rachel Westerby

Graphiste

Michele Canuti

Renseignements

progetti@apg23.org, antitratta@apg23.org

ONG ayant participé



Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet européen Right Way.

Right Way. Building integration pathways with victims of human trafficking (AMIF-2017-AG-INTE) vise à développer une approche globale et durable d'intégration pour l'inclusion économique et sociale des femmes nigérianes ayant survécu à la traite. A travers ce projet on a mis en place un parcours pilote pour supporter l'intégration de 50 survivantes dans les villes de Faïence, Florence, Lamezia Terme, Pescara, Senigallia, Vicence, Trieste. A travers ce projet on a également mis en place des activités spécifiques, y compris à distance, afin de permettre aux communautés d'accueil participant au programme pilote d'augmenter leur capacité de favoriser l'intégration de ces femmes, tant pendant la crise du Covid-19 qu'en phase post-pandémie.



Projet co-financé par l'Union Européenne

Ce rapport a été financé par le Fonds Asile Migration et Intégration (FAMI) de l'Union Européenne. Le contenu de ce rapport ne représente que le point de vue de ses auteurs et relève de leur seule responsabilité. La Commission européenne n'assume aucune responsabilité quant à l'usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient.



Building integration pathways with
victim of human trafficking

Nous tenons à remercier très sincèrement tous les assistants sociaux, les psychologues, les opérateurs, des communautés de réhabilitation, les experts de la traite des êtres humains et, en particulier, les survivantes de la traite que l'on a pu interviewer et qui ont contribué à la rédaction de ce rapport. Elles ont fait preuve d'une force extraordinaire!

OPPORTUNITÉS ET DÉFIS

LIGNES DIRECTRICES SUR L'INTÉGRATION DES FEMMES NIGÉRIENNES SURVIVANTES DE LA TRAITE À FINS SEXUELLES: DE LA RÉADAPTATION À L'AUTONOMIE.

Contexte du projet

Introduction

PARTIE I INTÉGRATION DES SURVIVANTES DE LA TRAITE 13

- 1.1 Le cadre Italien et Européen
- 1.2 Le processus d'intégration
- 1.3 La population Nigériane visée
- 1.4 La question de la maternité
- J'en suis sortie! La parole aux survivantes

PARTIE II SERVICES SPÉCIALISÉS POUR L'INTÉGRATION 35

- 2.1 Soutien sanitaire et psychosocial pendant le processus d'intégration
- 2.2 Formation et démarrage de l'autonomie professionnelle
- 2.3 Sensibilisation au sein des communautés locales
- J'en suis sortie! La parole aux survivantes

PARTIE III LE BONNES PRATIQUES EN COURS 50

- 3.1 Bonnes pratiques européennes
 - 3.1.1 Services d'hébergement et d'accompagnement.
Proyecto Esperanza, Espagne
 - 3.1.2 Soutien psychosocial et services de santé.
Association Les amis du Bus de Femmes, France
 - 3.1.3 Activités artistiques et expressives.
Comunità Papa Giovanni XXIII, Italie

- 3.1.4 Services de protection de l'enfance.
ECPAT, Belgique
- 3.1.5 Renforcement des compétences, indépendance économique et inclusion sociale.
Fondation du diocèse Onlus Caritas Trieste, Italie
- 3.1.6 Renforcement des compétences, indépendance économique et inclusion sociale.
Coopérative sociale Quid, Italie et Makers Unite (NL)
- 3.1.7 Renforcement des compétences, indépendance économique et inclusion sociale.
Fundacion Amaranta, Espagne
- 3.1.8 Renforcement des compétences, indépendance économique et inclusion sociale.
Association Diakonia onlus, Italie
- 3.1.9 Services et approches multisectoriels.
Plateforme de la société civile suédoise contre la traite des femmes, Suède
- 3.1.10 Sensibilisation et mobilisation des communautés.
Fondation Caritas de l'Archidiocèse de Pescara - Penne Onlus, Italie
- J'en suis sortie! La parole aux survivantes

Conclusions

Annexe

Bibliographie

Glossaire

GLOSSAIRE DES ACRONYMES

CEDEAO

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

EU

Union Européenne

EUROPOL

Agence européenne en matière de répression de la criminalité

GRETA

Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains du Conseil de l'Europe

OIT

Organisation Internationale du Travail

INTERPOL

Organisation internationale de police criminelle

OIM

Organisation Internationale pour les Migrations

ONG

Organisation Non-Gouvernementale

OSCE

Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe

ONU

Organisation des Nations Unies

UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés)

ONUDC

Office des Nations Unies contre les Drogues et le Crime

2000 UN TIP PROTOCOL (PALERMO PROTOCOL)

Protocole visant à prévenir, réprimer et punir le trafic des personnes, en particulier des femmes et des enfants additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée

CONTEXTE DU PROJET

En 2013, l'OIM a publié une étude comparative sur l'intégration des survivants de la traite dans plusieurs pays Européens ayant conclu que l'intégration est un processus extrêmement complexe. D'abord, les survivants de la traite nécessitent d'être identifiés, sécurisés et protégés. Deuxièmement, il faut répondre à leurs besoins primaires lorsqu'ils sont supportés dans la réintégration dans leurs droits. Cependant le processus d'intégration ne pourra être efficace que si les programmes d'assistance assurent une période significative de formation et/ou orientation professionnelle, ainsi que des possibilités d'emploi à travers des projets permettant la reconstruction de leurs vies en toute sécurité. Un objectif fondamental de l'aide aux victimes de la traite est la réduction du risque de revictimisation.

Voilà pourquoi le projet **Right Way Building Integration pathways with victims of traite des êtres humains** vise à développer une approche globale et durable d'intégration pour les victimes de la traite, axée sur les victimes et sur les besoins spécifiques des femmes et centrée sur l'inclusion économique. Le projet a concerné un groupe cible bien défini (les femmes Nigériennes victimes de la traite à fins sexuelles) et a mis en place un modèle pour favoriser l'intégration économique et sociale d'au moins 50 victimes. Ce projet est centré sur les éléments clés du processus d'intégration, y compris des démarches et des approches issues des échanges Européens et des enseignements tirés des expériences des partenaires du projet dans d'autres pays Européens (ICMC Europe et le Secours Catholique - Caritas France). La coopération transnationale entre les organisations engagées dans l'aide à l'intégration des survivantes a augmenté, malgré la crise générale due au COVID-19, en renforçant les capacités du réseau Italien existant. L'évaluation des résultats du modèle pilote, la recherche et l'analyse des bonnes pratiques Européennes ainsi que l'expérience des partenaires dans l'aide à l'intégration économique et sociale des survivantes ont facilité la mise en œuvre de ces Lignes Directrices.

Les éléments clés de ces Lignes directrices se basent sur les opportunités et les défis pour les survivantes dans le processus d'intégration au sein des communautés locales, là où elles essaient de retrouver leur intégrité physique et émotionnelle, leurs réseaux sociaux et leurs relations, et un projet de vie autonome. Dans le modèle pilote pour l'aide à l'intégration économique et sociale **la relation avec une personne de confiance** est fondamentale, tel qu'il ressort également des questionnaires remplis par les survivantes pendant le projet (voir l'Annexe à ce manuel), tout comme **les compétences culturelles** des opérateurs engagés dans **une approche interculturelle centrée sur la personne**. Ces éléments clés sont notamment: la connaissance de la langue du pays d'accueil (paragraphe 1.1), la signification du processus d'intégration (paragraphe 1.2), l'importance de la compétence culturelle dans les approches au groupe cible de nationalité Nigérienne (paragraphe 1.3), la conscience du nombre croissant des mères survivantes et la compréhension de leurs besoins (paragraphe 1.4). D'autres éléments, présentés dans la deuxième partie de ces Lignes directrices, sont les entreprises sociales gérées par les survivantes et les autres opportunités de formation et d'orientation professionnelle favorisées par les partenaires dans plusieurs villes (paragraphe 2.1), la constitution d'une relation avec *une personne de confiance* et le soutien psychosocial continu à partir de la phase initiale de l'autonomie professionnelle (paragraphe 2.2) et la sensibilisation au sein des communautés locales (paragraphe 2.3).

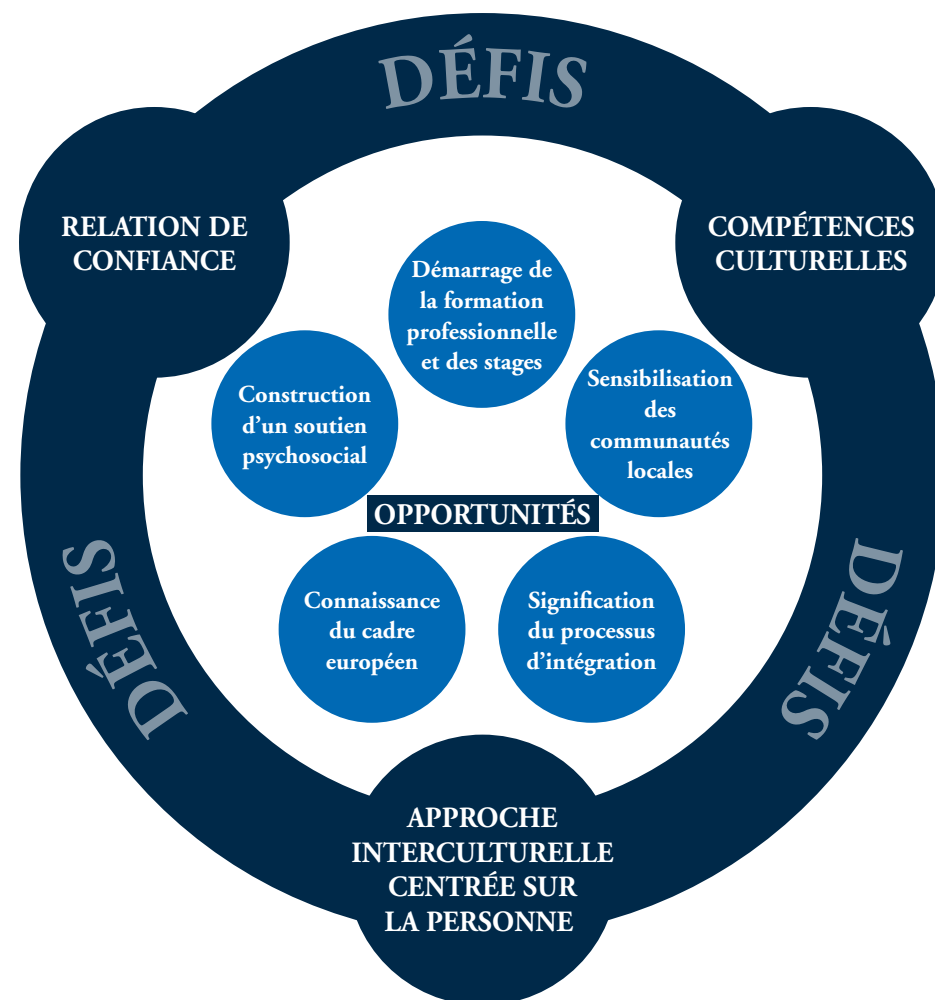
Nous souhaitons que ce manuel, basé sur une approche interculturelle et sensible à la dimension du genre et développé pour rester centré sur les victimes, puisse servir de:

1. Guide pratique pour l'amélioration des compétences des opérateurs;
2. Ressource pour les organisations gouvernementales et non-gouvernementales dans la mise au point de programmes d'intégration existants ou de nouveaux programmes plus efficaces et durables;
3. Registre d'expériences et de bonnes pratiques, récoltés à partir des témoignages des assistants sociaux et des survivantes, qui pourra s'avérer utile pour tout type de lecteur cherchant à comprendre les défis que notre société doit relever dans la lutte contre la traite.

Les auteures

Modèle pilote.

Éléments clés pour la mise en œuvre de parcours d'intégration avec les victimes de la traite des êtres humains.



Introduction

En Europe, différentes composantes de la société civile - associations, syndicats, entreprises - se sont mobilisées ces dernières années afin de prévenir et lutter contre la traite des êtres humains sous toutes ses formes: exploitation sexuelle, esclavage domestique, travail forcé, contrainte à commettre des délits, obligation à voler, mariage forcé...

Le Secours Catholique - Caritas France, coordinateur du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains", s'intéresse à toutes les victimes quelle que soit la forme d'exploitation et quelle que soit leur pays d'origine.

Mais, selon les statistiques nationales produites par la Mission Interministérielle de lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), et l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONRDP), en France, 3000 victimes de traite accompagnées par les associations en 2018 sont originaires de 79 pays différents. 3 victimes sur 4 étaient des femmes, 1 sur 4 était un enfant. Pratiquement la moitié des victimes étaient originaires du Nigéria; il nous est donc apparu important d'étudier de plus près cette question. Tout d'abord en s'appuyant les expériences de différentes associations en France: ECPAT France, l'Amicale du Nid, le Mouvement du Nid, l'AFJ, le Bus des femmes, Hors la rue... En collaborant avec les membres du réseau Coatnet coordonné par Caritas Internationalis. Mais aussi en participant à ce projet européen et en particulier avec la contribution d'associations italiennes, espagnoles, belges et avec ICMC Europe.

Ces *Lignes directrices sur l'intégration des femmes nigériennes survivantes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle: de la réadaptation à l'autonomie* s'enrichissent d'initiatives concrètes tant dans le domaine de l'aide psychologique, de l'emploi, de l'hébergement et du logement, montrant la nécessité d'un accompagnement global des personnes victimes de traite.

On y comprend l'importance, pour une aide efficace, de bien connaître le contexte d'origine des victimes de traite et donc, en ce qui concerne les personnes étrangères, la nécessité de connaître la situation dans leur propre pays. Ici, le Nigéria.

Cet engagement est le fruit d'un travail de terrain de longue haleine avec des personnes victimes de traite et de nombreux bénévoles et professionnels expérimentés sur le sujet. Cela repose sur une expérience de plusieurs années car chacun sait que ce n'est pas facile d'aborder la question de la traite à des fins d'exploitation sexuelle avec des personnes victimes alors que celles-ci sont marquées par la violence sexuelle et pas ses conséquences sur leur santé physique et psychique. La majorité d'entre elles ne voient pas d'alternative, vivent dans un état de stress post-traumatique et/ou sont sous l'emprise d'un/une proxénète, ce qui les empêche de s'en sortir. Les victimes, au début, parlent difficilement de leur situation. Elles se taisent pour se protéger de la honte qu'on pourrait leur renvoyer, pour se protéger de la violence de leur histoire, parce qu'elles n'ont pas conscience d'être victimes, ou parce qu'elles pensent qu'on ne peut les aider. Il faut faire tomber le tabou du sujet car garder le silence, faire comme si l'on ne voulait pas savoir, ou montrer notre gêne renverrait à la personne l'idée que ce qu'elle fait est honteux et que ce qui lui arrive est de sa faute. En parler avec les victimes est ouvrir un dialogue plutôt que de maintenir un tabou.

Les bonnes pratiques proposées ici, expérimentées par des associations dans différents pays européens, se veulent moins des modèles à copier que des initiatives amenant la réflexion pour une action originale correspondant aux besoins repérés sur chaque terrain.

Geneviève Colas

(Secours Catholique - Caritas France. Coordinatrice du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains")

PARTIE I L'INTÉGRATION DES SURVIVANTES DE LA TRAITE

1.1

Le cadre italien et européen

L'intégration des migrants dans les pays d'accueil est influencé par de nombreux facteurs, dont l'interaction initiale entre l'individu et les prestataires de services, le gouvernement, les autorités et/ou les communautés. Pour les victimes de la traite cela signifie que tant la période d'exploitation que celle de premier contact avec les autorités et les organisations d'assistance peuvent affecter les options qu'elles ont et le développement de l'intégration au fil du temps. Comme on le verra, les personnes à qui elles font confiance et la qualité de la relation jouent un rôle primordial dans ce processus, entre la phase de l'accueil et le début de leur indépendance en termes d'emploi et de logement.

D'abord, il est essentiel d'avoir une vision claire de la réglementation et des standards au niveau européen, vu que ce manuel traite spécifiquement de l'intégration des ressortissantes de pays tiers dans les états membre de l'Union Européenne. Ensuite, on passera en revue les cadres juridiques concernant le statut juridique et l'accueil des victimes de la traite, ainsi que l'expérience des organisations qui soutiennent les survivantes entre la phase d'identification et d'accueil et la phase finale du processus d'intégration.

Le cadre européen

Au sein de l'Union Européenne la Directive 2004/81/CE¹ fixe les conditions minimales pour la délivrance de titres de séjour aux victimes de la traite et qui coopèrent avec les autorités compétentes. Cette Directive précise donc le type de permis de séjour à délivrer aux ressortissants de pays tiers qui sont victimes de la traite et qui coopèrent avec les autorités compétentes (Conseil Européen 2004). En outre, cette Directive n'est applicable qu'aux seuls ressortissants majeurs de pays tiers étant victimes d'infractions liées à la traite des êtres humains (Article 3). Plusieurs des mesures prévues à cet égard sont soumises à la législation nationale applicable ou bien elles pourraient entraîner des délais différents. Encore, la Directive dispose qu'il y ait un délai de réflexion déterminé par les autorités nationales permettant aux victimes de se soustraire à l'influence des auteurs des infractions, de sorte qu'ils puissent décider en connaissance de cause de coopérer ou non avec les autorités compétentes (Article 6). Pendant ce délai de réflexion, les victimes devront bénéficier de «conditions de vie susceptibles d'assurer leur subsistance ainsi que l'accès aux soins médicaux d'urgence».

La Directive 2011/36/UE du Parlement européen et du Conseil (concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène ainsi que la protection des victimes) précise davantage le cadre européen. Elle fournit une définition de la traite des êtres humains et décrit les procédures pour l'identification, la prévention et la sélection de rapporteurs nationaux. De plus, la Directive définit clairement les conditions de vie à assurer aux victimes, à savoir un hébergement adapté et sûr, une assistance matérielle, les soins médicaux nécessaires une assistance psychologique, des conseils juridiques et des informations avec traduction, ainsi que des services d'interprétation. Un élément clé dans cette Directive consiste à préciser que l'assistance ne soit pas subordonnée à la volonté de coopérer dans le cadre de l'enquête sur les réseaux criminels conformément à l'Article 11 (3).

Malgré ces dispositions juridiques, bon nombre des survivantes de la traite n'obtiennent pas de statut juridique suite aux procédures préconisées. Par conséquent, il paraît que dans les états

1 ICMC (2019). ICMC Europe. Report Right Way Project. Building up of an integration pathway. p.5-6.

membres la voie principale d'obtenir un titre de séjour et l'accès aux programmes d'aide pour les victimes de la traite reste souvent la demande d'asile. Ce qui met en exergue les lacunes dans la législation en vigueur, les cadres institutionnels et l'application des Directives et des droits des victimes de la traite dans les états membres. Il est donc nécessaire d'améliorer les procédures d'identification et les processus d'intégration des victimes afin de les rendre réalisables et efficaces pour une meilleure intégration et protection des survivantes, ainsi que pour la prévention de la traite.

Néanmoins, certains états membres offrent aux survivantes un accès aux services sans identification formelle (Suède). D'autres autorisent plusieurs institutions, par exemple les organisations du système national de lutte contre la traite, ainsi que les forces de police et les commissions locales, à identifier officiellement les victimes de la traite (Italie). Ou encore, d'autres états membres permettent aux survivantes de la traite de bénéficier de programmes de protection spécifiques pour des raisons qui vont au-delà de coopération dans l'enquête sur les réseaux criminels (Espagne).

Le cadre italien

En Italie la Directive 2011/95/UE a été transposée par le Décret Législatif 18/2014. Ce décret a décrit les standards pour les ressortissants des pays tiers ou les apatrides pour bénéficier de la protection internationale et a défini un statut uniforme per les réfugiés ou les personnes pouvant bénéficier de la protection subsidiaire (GRETA 2017). Le Décret Législatif n°142/2015 a transposé la Directive 2013/33/UE établissant des normes pour l'accueil des personnes demandant la protection internationale et la Directive 2013/32/UE relative à des procédures communes pour l'octroi et le retrait de la protection internationale. Le système d'accueil en Italie se base sur des structures pour les victimes de la traite et sur plusieurs types d'établissements pour les demandeurs d'asile: centres d'hébergement publics, structures temporaires et le réseau SPRAR/SIPROIMI [*Systèmes de protection pour les demandeurs d'asile, réfugiés, titulaires de protection internationale et mineurs non accompagnés*] qui, en raison de différentes fonctions remplies, ont également des modèles différents en termes d'organisation, répartition des coûts et durée d'hébergement. Le Décret Législatif 142/2015 a inclus les victimes de la traite des êtres humains dans la liste des «personnes vulnérables». Lorsque les commissions locales prennent en charge les demandes de protection internationale, la priorité est accordée aux personnes vulnérables. Si, pendant l'étape d'examen de la demande d'asile, il y a de bonnes raisons de croire que le demandeur a été victime de la traite, la Commission pourra interrompre la procédure et informer la Préfecture de Police, la Préfecture de Région ou les organisations d'aide aux victimes de la traite. Le Décret Législatif 142/2015, transposant la Directive 2013/33/UE, précise que les demandeurs d'asile sont inclus dans un programme spécial d'assistance sociale (Article 17(2) du Décret Législatif 142/2015 en combinaison avec l'Article 18(3-bis) du Décret Législatif 286/1998 et avec le Décret Législatif 24/2014).

Le Décret Législatif 24/2014, adopté en mars 2014, portant transposition de la Directive anti-traite 2011/36/UE envisage l'introduction d'un système d'orientation afin d'harmoniser les deux mécanismes adoptés pour la protection des victimes de la traite, à savoir les régimes existants pour les demandeurs d'asile et les titulaires de protection internationale, coordonnée au niveau central, et le système nationale anti-traite mis en place pour la protection des victimes de la traite au niveau local (conformément à l'Article 13 de la Loi 228/2003 et à l'Article 18 du Décret Législatif 286/1998). En 2017, la Commission italienne pour le droit d'asile et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ont publié des lignes directrices détaillées

pour les commissions locales chargées de l'identification des victimes de la traite parmi les demandeurs de protection internationale ainsi que pour le système d'orientation.

Le cadre international

Dans le monde entier le manque de programmes et de services pour le soutien de la réhabilitation aussi bien que de l'intégration des survivantes de la traite dans les pays d'accueil est très évident, et ce sont de graves lacunes (source OIM). Le Protocole Palermo (Protocole des Nations Unies visant à prévenir, réprimer et punir le trafic des personnes, en particulier des femmes et des enfants), déjà à partir de l'an 2000, avait recommandé des interventions pour le rétablissement physique, psychologique et social des victimes qui devraient se traduire en la mise à disposition de logements, services de conseil et assistance médicale, ainsi que d'opportunités de formation et de travail permettant aux survivantes de se sentir complètement intégrées et de devenir indépendantes².

L'intégration des victimes de la traite est l'un des principes fondamentaux des politiques européennes, mais elle n'est pas toujours mise en œuvre comme telle. Sur la base des politiques, chaque personne doit être supportée à long terme afin de passer de son état de «victime» à «survivante» et devenir indépendante. Les soi-disant «services d'assistance» jouent un rôle clé pour le passage de la dépendance du système d'assistance à la pleine autonomie et intégration. Les efforts pour contrer la traite des êtres humains devraient donc être axés sur le rétablissement et la réintégration des victimes, en leur offrant la possibilité de se sentir complètement intégrées dans la société.

1.2

Le processus d'intégration

L'intégration est un processus long, qui pourrait durer toute la vie. C'est aussi un processus dynamique qui doit prendre en compte les caractéristiques des bénéficiaires de chaque programme d'assistance dans une vision pluridisciplinaire. Selon la définition du Conseil européen sur les réfugiés et les exilés, «l'intégration est un processus dynamique et bilatéral d'adaptation mutuelle de la part de tous les migrants et de tous les ressortissants des pays de l'UE».

Toutes les survivantes de la traite des êtres humains, tant celles vivant en famille (familles d'accueil, maisons de la famille) que celles accueillies dans des structures à caractère communautaire (communautés mère et enfant, refuges, centres Sprar/Siproimi, cohabitats) ou vivant seules sont confrontées à un long chemin vers le rétablissement qui prévoit des étapes significatives pour parvenir à l'intégration et à l'inclusion sociale et professionnelle. D'après une recherche de l'International Catholic Migration Commission Europe (ICMC Europe), il faut considérer l'intégration des victimes nigérianes de la traite comme un processus en quatre étapes, assimilable à l'image d'un jeune plant qui pousse.

LES ÉTAPES FONDAMENTALES DE L'INTÉGRATION

L'intégration des victimes de la traite

La figure ci-dessous illustre les activités de la communauté d'accueil et de la personne pour réaliser l'intégration à long terme. Chaque phase d'intégration s'appuie sur la précédente et démontre comment les services des communautés d'accueil facilitent les activités des SDT. Ces services d'intégration sont spécifiques aux femmes nigérianes victimes de la traite sexuelle.



.....
² Oxman-Martinez et al. (2005). Canadian policy on human trafficking: a four-year analysis. Refugee Research.

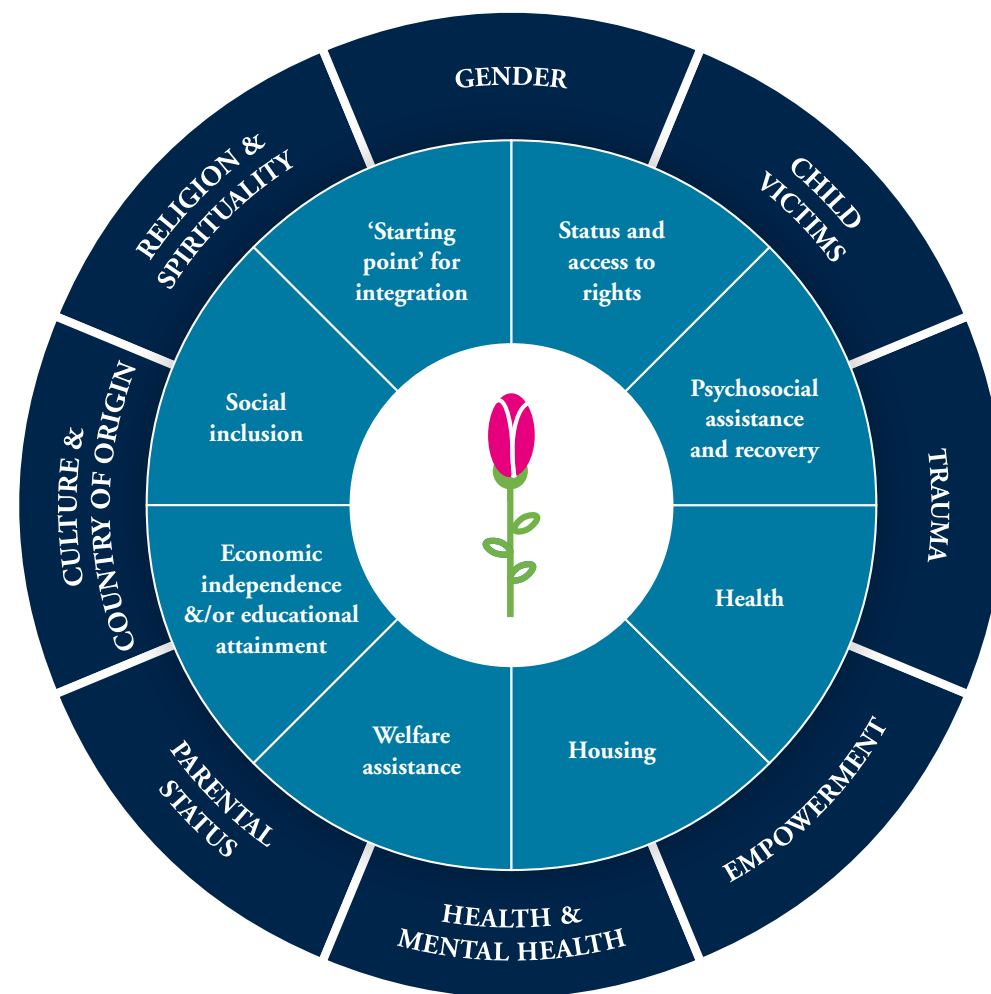
RECOVERY & TRANSITION:

Integration for victims of trafficking



La figure montre comment chaque type de service d'intégration doit intégrer des considérations clés (p. ex., le genre et le traumatisme) pour adapter les services les plus appropriés à la réalisation de l'intégration à long terme.

INTEGRATION FOR FEMALE NIGERIAN VICTIMS OF TRAFFICKING: KEY CONSIDERATIONS



INTEGRATIVE SERVICES FOR VICTIMS OF TRAFFICKING

Les étapes fondamentales vers l'autonomie

Nous sommes persuadés de l'importance de chaque étape et nous reconnaissons que c'est difficile, parfois même impossible, de parvenir au rétablissement et à l'autonomie sans répondre convenablement aux besoins lors des premières phases de la transition de victime à témoin / de l'identification à la réintégration des droits. Nous reconnaissons également que les parcours ne sont pas linéaires pour certaines victimes et que d'autres pourraient reconsidérer ou s'arrêter à certaines étapes. Néanmoins, ce rapport se concentre sur la dernière partie des activités d'intégration dans les phases de rétablissement et d'autonomie vu que pas mal d'attention et de ressources sont déjà destinées aux premières phases. Cela limite donc l'objet de ce manuel aux interventions et aux outils liés à la poursuite d'une intégration durable et à long terme et prend en considération des approches différentes.

En s'appuyant sur les principes des sociétés européennes où les survivantes sont intégrées dans le cadre du projet Right Way, une intégration réussie est donc l'inclusion économique et sociale: l'obtention de la pleine autonomie à travers le bien-être. Différents individus, toutefois, s'intègrent à des rythmes différents en fonction de leurs expériences avant et après la migration, de leurs capacités et vulnérabilités, ainsi que de l'accueil et le soutien offerts par les communautés locales. Il faut souligner que les survivantes peuvent être intégrées à toute étape du processus d'intégration, c'est-à-dire qu'une survivante pourra aboutir à une intégration réussie sans une pleine autonomie dans la mesure où elle sent de vivre de manière digne de son point de vue personnel. A cet égard, il faut prendre conscience des influences culturelles eurocentriques qui définissent les paramètres de l'intégration et laisser la place à l'analyse de paramètres alternatifs qui pourraient mieux s'adapter aux survivantes dans leur individualité.

Des modèles d'intégration influencés par les politiques d'immigration

Ce processus bidirectionnel est affecté par les politiques d'immigration adoptées qui peuvent se baser, pour le meilleur ou pour le pire, sur un modèle assimilationniste, multiculturel ou interculturel. Dans le modèle «assimilationniste», la voie vers l'intégration sociale des immigrés consiste essentiellement dans l'acquisition progressive et l'assimilation de la culture locale, avec une acceptation complète et totale d'agir dans la sphère publique en respectant les règles communes. Le modèle «multiculturel» prévoit que l'État se contente de servir de médiateur entre les différents groupes culturels, son rôle étant de passer des accords pour une coexistence harmonieuse. De ce point de vue, chaque groupe culturel bénéficie d'une grande autonomie qui se traduit dans la possibilité de conserver un certain degré de différence, qui s'exprime également dans l'espace publique, tout en respectant les règles démocratiques. Le risque de ghettoïsation et de marginalisation est élevé.

Le modèle interculturel, d'autre part, considère la diversité non comme un obstacle mais comme une opportunité, les migrants étant vus comme des ressources précieuses et non comme groupes vulnérables ayant besoin d'aide caritative. En s'appuyant sur des valeurs universelles et sur la recherche du bien commun, l'interaction et la réciprocité sont possibles. Les espaces de participation sont assurés de manière équitable et les éventuels conflits sont maîtrisés de manière efficace afin de les transformer en sources de créativité et/ou d'innovation. Une telle perspective d'ouverture, d'échange et de dialogue entre les différentes cultures implique de considérer la pluralité d'identités comme une valeur, une richesse à cultiver. Indépendamment des politiques d'immigration, il est désormais nécessaire que toutes les organisations engagées dans l'aide aux survivantes de la traite en premier, mais aussi les sociétés d'accueil, adoptent la perspective du modèle interculturel pour éradiquer toute forme de discrimination et jeter des

«ponts sociaux» favorisant l'interaction entre les gens dans une perspective de respect mutuel et de solidarité.

Outils pour une intégration axée sur la personne

Lorsqu'on met au point un parcours personnalisé pour l'intégration des survivantes de la traite à fins sexuelles il est essentiel de garder à l'esprit quelques aspects fondamentaux au niveau culturel et psychologique. Ces aspects seront traités de manière approfondie dans le chapitre suivant, ainsi que leur lien avec le rétablissement au début de la phase d'autonomie.

Marqueurs de différences

Les professionnels doivent comprendre et prendre en considération les **marqueurs de différences**³, notamment mais non exclusivement les différences culturelles, existant entre une bénéficiaire et l'autre et entre les bénéficiaires et les fournisseurs de services. Les organisations, dans leurs contacts avec les SDT, jouent un rôle primordial dans le processus d'intégration à travers la constitution de relations de confiance et elles deviennent des médiatrices entre les cultures, des ponts entre les mondes et entre les systèmes. Une approche relationnelle dans un milieu communautaire ou familial implique une médiation de type interculturel, un processus qui est nécessaire, transversal, dynamique et continue.

Cependant, il est important de remarquer que cela ne veut pas dire adapter ou interpréter le système et les règles qui facilitent davantage le début de l'autonomie, au contraire les opérateurs peuvent servir de médiateurs interculturels chaque jour en reconnaissant les marqueurs de différence et la diversité en tant que valeur et en se laissant surprendre par les habiletés, les talents et le potentiel des survivantes pour qu'elles puissent nous apprendre comment entamer un parcours vers la réintégration des droits. Pour cela, il nous faut une écoute active et une connaissance des marqueurs de différence, dont le concept du temps, la nature du travail (quelque chose que je me construis, quelque chose que je fais pour le bien-être de la communauté), les espaces de vie et de travail (des espaces ouverts pour la plupart des femmes de l'Afrique Sub-saharienne, des espaces qui englobent les enfants au lieu de les laisser de côté), le rapport avec son propre corps, l'idée d'un paiement mensuel et d'une rétribution par transaction électronique, sans recevoir de l'argent à la fin de la journée. Par conséquent, tous les acteurs concernés doivent être conscients de l'impact de leurs actions sur les survivantes. Par exemple, éviter tout contact physique ou demander la permission est un facteur déterminant vu que les SDT s'abstiennent mêmes des gestes les plus simples tels qu'une poignée de main ou ne tape sur l'épaule, elles restent presque inermes dans les relations quotidiennes et dans les groupes de travail. D'autres marqueurs à considérer sont: l'appartenance à un groupe ethnique spécifique (musique, cuisine, narration), la famille d'origine et les possibles complications dues à la séparation (l'oncle ou le frère qui les a vendues) - souvent celle-ci est à l'origine de leur résistance et leur solidité au travail car «c'est pour ma famille que j'ai quitté mon pays, c'est ma famille que je dois soutenir», la dimension religieuse, parfois intime, parfois communautaire, l'expression de rites qui renforcent la volonté de survivre et réduisent le sens de risque et d'incertitude.

3 Dans «La communication interculturelle» et dans «La sociologie des migrations» (L. Zanfrini, 2014), les marqueurs de différence sont des marqueurs ethniques qui soulignent les différences entre les groupes ethniques et les frontières et qui dépendent de processus complexes de construction sociale. D'après M. Rudvin, en plus des formules de salutation, il existe également des signes non-verbaux tels que l'acquiescement, le regard, le sourire, la direction et la proximité du corps.

Ecosystème: un réseau de relations pour l'autonomie

L'hébergement et les services pour les survivantes de la traite ne sont pas en soi suffisants afin de parvenir à une intégration et une autonomie à long terme. Les survivantes doivent être impliquées sur le plan social dans les sociétés d'accueil et devenir donc des citoyennes actives, notamment dans la prise de décisions politiques au sein de leurs communautés locales. Elles ont besoin de relations basées sur la confiance dans la société où elles vivent. Ainsi, l'intégration est un processus bidirectionnel facilité par le dialogue interculturel⁴, par la participation et l'égalité en termes de respect des droits et de la dignité de tous les citoyens dans le cadre de l'échange quotidien de la diversité culturelle. Etablir des relations de confiance permet aux victimes de dépasser les obstacles systémiques à l'intégration, qui sont dus aux disparités en termes d'opportunités, barrières et discrimination, notamment mais non exclusivement: des ressources économiques insuffisantes, des barrières linguistiques, le préjugé fondé sur la race, la discrimination liée au sexe ou à la stigmatisation des femmes contraintes à se prostituer, la méfiance à l'égard de la police et Juju.

Voilà pourquoi l'**écosystème** est un outil formidable pour comprendre quelles sont les relations significatives pour les SDT. Développé à partir de la théorie écologique du développement de Bronfenbrenner, selon laquelle chaque individu est directement ou indirectement lié à plusieurs environnements, l'écosystème est un outil mis en place dans le cadre des services psychosociaux pour mesurer les ressources relationnelles d'un individu, et ce dans le but de constituer un réseau de relations qui sont toutes importantes et contribuent dans leur totalité à découvrir et à tirer le meilleur parti du potentiel de chacun. Grâce à l'écosystème on peut également comprendre quelles sont les relations positives pour les SDT dans les communautés et les églises africaines et européennes. Dans certains cas, les médiateurs linguistiques peuvent devenir quelqu'un de confiance. Pour les survivantes nigérianes la spiritualité est importante et s'exprime au sein de la communauté et du groupe ethnique auquel elles appartiennent. Ici elles retrouvent la possibilité de maintenir leurs traditions religieuses et culturelles, de s'entraider et de participer à la vie communautaire des pays d'accueil où elles créent de nouveaux liens qui peuvent faciliter leur intégration et promouvoir l'échange interculturel. La dimension spirituelle et communautaire joue un rôle fondamental dans la compréhension de soi-même et dans l'obtention du bien-être individuel.

Une approche axée sur la personne offre l'opportunité d'avoir un retour des survivantes de la traite et la conscience des personnes auxquelles elles font confiance et qui les soutiennent. Tous les acteurs concernés dans le modèle pilote doivent avoir recours aux SDT et écouter leurs voix afin de mettre en place les interventions suggérées par les SDT. La compréhension de la complexité relationnelle demande la capacité d'approcher la personne avec des compétences culturelle et une écoute active. Et cette conscience est bien au cœur de ces lignes directrices.

4 Selon le Livre Blanc sur le dialogue interculturel «Vivre ensemble dans l'égalité» du Conseil de l'Europe, «le dialogue interculturel est un échange de vues ouvert, respectueux et basé sur la compréhension mutuelle, entre des individus et des groupes qui ont des origines et un patrimoine ethnique, culturel, religieux et linguistique différents».

1.3

La population nigériane visée

Il existe une abondante documentation sur les femmes Nigérianes victimes de la traite aux fins d'exploitation sexuelle qui nous permet de connaître de manière approfondie ce phénomène dès leur recrutement jusqu'à leur arrivée en Italie et à leur exploitation.

Même s'il n'y a pas de profil standard pour les femmes Nigérianes victimes de la traite aux fins d'exploitation sexuelle, il existe une série de caractéristiques communes qui augmentent les risques ainsi que leur vulnérabilité à la traite⁵.

Genre et âge

Beaucoup de victimes de la traite sont des jeunes femmes ayant des situations familiales extrêmement complexes. Leur niveau de scolarité est de moyen à faible, quelques-unes sont analphabètes ou n'ont fréquenté l'école que quelques années. D'autres ont un diplôme de *Junior Secondary School* qui correspond à un brevet d'études du premier cycle. Certains éléments, dont le faible niveau de scolarité, le sexe, l'âge et la nationalité sont considérés comme des indicateurs utiles pour identifier les victimes de traite potentielles⁶.

Les indicateurs suivants sont importants pour l'identification des SDT mineures: le contrôle téléphonique par un adulte, les traces de violence physique et un comportement sexualisé ou en tout cas qui relève d'un traumatisme et la tendance à ne pas répondre aux questions⁷. Les filles âgées de moins de 18 ans représentent, en effet, une partie importante des flux migratoire, d'ailleurs le nombre de mineures recrutées dans les dernières années a augmenté⁸. Cette diminution de tranche d'âge correspond à un plus faible degré de scolarité chez les jeunes filles recrutées. C'est un aspect qui a un fort impact sur le processus d'intégration: les filles ayant un niveau de scolarité plus élevé sont plus disposées à fréquenter des cours de langue italienne et d'orientation professionnelle, alors que les cours portant sur l'intégration peuvent se révéler plus compliqués pour les SDT mineures. Ce qui caractérise l'expérience de vie commune à pas mal de ces jeunes femmes est la perte du support économique de la famille suite au décès du père ou la perte d'emploi d'un proche, ou encore le fait d'avoir subi plusieurs formes de violence sexiste.

D'après Pauline Aweto Eze, écrivain Nigériane et consultant de l'OIM depuis des années, au Nigéria il y a des formes de violences typiquement «contre les femmes». «Le paiement d'une dot à la famille est une pratique par laquelle un homme achète une femme. Il est persuadé qu'elle lui appartient car il a payé pour avoir cette femme. Une femme Africaine grandit sans aucune autonomie et passe sa vie dans l'attente d'un homme qui veuille la marier. Les femmes commencent une relation en étant celles qui ne valent rien, alors que les hommes ont tout et peuvent faire n'importe quoi. Par conséquent, le corps n'appartient pas à la femme mais à l'homme...». Une autre pratique qui explique cette aptitude à la soumission est le mariage forcé,

5 Bureau européen d'appui en matière d'asile (2015). *Nigéria - Traite des femmes à des fins sexuelles*.

6 IOM (2014). *Report on victims of trafficking as part of mixed migration flows arriving by sea*. p.8.

7 Save the children et Croce Rossa italiana (2020). *Saper riconoscere minorenni vittime di tratta e sfruttamento in Italia*.

8 Le rapport de Save the Children - Petits esclaves invisibles - de 2019 indique que «d'après les données du Ministère du Travail et des Politiques Sociales, actualisées au 31 décembre 2018, la plupart des étrangères mineures non accompagnées se trouvant dans des centres d'hébergements viennent du Nigéria (237 mineurs, soit 30,1% sur le total de femmes accueillies: 787). Un nombre inférieur, toutefois, par rapport à 2017, où les mineures de nationalité nigériane accueillies dans des centres d'hébergements étaient 501, soit 40,2% du total (1 247). D'après les données du Département pour l'égalité des chances, en 2018 les mineures nigérianes victimes de la traite bénéficiant de programmes de protection étaient 196, ce qui représente 88,69% du total des victimes mineures, soit 211. Un chiffre plus élevé par rapport à 2017, où les bénéficiaires étaient 187, à savoir 93,5% du total des victimes mineures (200). www.savethechildren.it/cosa-facciamo/pubblicazioni/piccoli-schiavi-invisibili-2019

toujours d'après Aweto, chaque mariage est forcé car «même dans ce cas une femme ne pourra jamais décider de manière indépendante et ce ne sera pas un mariage basé sur l'amour». «Une femme ne peut pas dénoncer cette forme de viol car son homme a payé pour la marier; elle est un objet qui lui appartient». Une autre pratique traditionnelle qui implique de la violence contre les femmes est la servitude domestique, qui consiste à céder sa fille – souvent adolescente – à une famille riche afin qu'elle s'occupe des tâches ménagères en subvenant ainsi aux besoins de sa famille d'origine. Même dans ce cas il y a de la violence perpétrée par le mari de la patronne car la domestique est une propriété, il pourra donc en disposer comme bon lui semble. Le corps d'une femme peut donc être violé sous les formes les plus diverses et douloureuses: *le repassage des seins et la mutilation génitale* en sont les exemples les plus criants. Pire encore, en Afrique «il y a une culture dominante du silence et du refus de dénoncer: on subit les violences mais on n'en parle point. De plus, il y a un risque de stigmatisation contre les femmes qui osent témoigner avoir été victimes de violence: c'est de sa faute si elle a fait l'objet de violence car elle s'est habillée ou comportée d'une certaine manière...». La stigmatisation devient donc un obstacle supplémentaire pour les victimes de violence et d'exploitation.

Juju, Madams et Secret Cults

Un autre aspect que l'on pourrait retrouver dans la traite des femmes Nigériennes est le serment, dit juju. Selon les données empiriques collectées par l'IFRI Nigéria, la population Edo au Nigéria définit la sorcellerie ou 'juju' en tant que «le recours aux forces surnaturelles afin de modifier le naturel». Les sanctuaires et les liens juju sont utilisés pour consolider le 'pacte' entre les victimes de la traite et leurs madams (souvent des trafiquantes dans les réseaux nigériens), et ce pour arriver à une condition de servitude ou même d'esclavage. Ces rituels jettent les victimes dans la terreur et les obligent à respecter le pacte de quitter leur pays d'origine. Les Madams au Nigéria sont respectées et recrutées au sein des groupes de femmes, alors que les autres victimes sont recrutées par les amis ou les membres de la famille. Une fois arrivées en Europe, les victimes sont placées sous le contrôle d'une autre Madam qui travaille de concert avec la Madam les ayant recrutées et l'Ohen⁹. Les victimes de la traite sont poussées à accepter cette situation d'exploitation à cause de la dette encourue pour le transport, le sens de responsabilité lié aux transferts monétaires et la peur de briser le pacte juju. Qui plus est, certaines sont investies de responsabilités additionnelles en tant que chaperons, ce qui pourrait les inciter à devenir à leur tour des madams.

Une grande impulsion pour aider les jeunes femmes à s'échapper de la traite est issue de l'édit émanant de l'Oba Ewuare II qui a révoqué tous les rituels de serment soumettant les femmes aux trafiquants¹⁰, et ce a amené quelques femmes à prendre le courage de s'échapper. Après deux ans, il est difficile d'évaluer l'effet à long terme des mesures de lutte contre la traite des êtres humains et beaucoup de femmes restent liées à la promesse qu'elles ont faite.

D'après les forces de police, un changement supplémentaire dans ce phénomène ces dernières années est lié à la pénétration sur le territoire national de la mafia nigérienne à travers les soi-disant *secret cults*. Black Axe, Eiye, Maphite, Vikings sont les noms des principaux groupes criminels qui sont présents en Italie; l'organisation au sein de ces groupes prévoit une série de rites, rôles, hiérarchies et codes de conduite que tous les affiliés doivent respecter. Ce sont les

9 L'Ohen est le prêtre juju, aussi appelé «native doctor» ou baba-loa, qui célèbre les cérémonies de serment entre les victimes et les Madams.

10 Oba est un terme Edo qui signifie Roi, ce qui représente la plus haute autorité religieuse pour la population Edo. Le 8 Mars 2018 il a participé à une cérémonie où il a révoqué tous les rituels de serment soumettant les victimes de la traite et de l'exploitation. Pendant cette cérémonie officielle, l'Oba a explicitement invité les jeunes femmes Nigériennes à se sentir affranchies de leur dette et à révéler l'identité des trafiquants.

seules organisations, avec les groupes Chinois, qui affichent les traits typiques de la mafia, s'adonnant au trafic de drogues, à la traite des êtres humains, à l'exploitation de la prostitution dans bon nombre de villes italiennes¹¹.

Prostitution forcée en établissement et nouvelles formes d'exploitation sur le web

A partir de l'automne 2018 il y a eu une baisse du nombre de femmes contraintes à la prostitution¹². Une des raisons de cette baisse pourrait se cacher derrière la diminution des débarquements en Italie¹³, ce qui pourrait expliquer le nombre inférieur de prostituées Nigériennes, notamment parmi les nouvelles venues. Une autre possibilité, toutefois, est que les flux pourraient avoir été détournés vers d'autres formes d'exploitation, dont la prostitution *en établissement*¹⁴. Si la prostitution de femmes nigériennes se poursuit, elle est bien cachée et méconnue. Cependant, dans les dernières années, le phénomène a été dénoncé par les équipes de terrains qui luttent contre la traite dans quelques régions italiennes (Piedmont, Emilie-Romagne, Campanie): les femmes contraintes à la prostitution ne sont pas seulement dans les rues mais aussi dans les appartements. Il est probable que les réseaux sociaux, par exemple Telegram, Facebook, Tik Tok ou des plateformes plus connues comme EscortAdvisor, soient utilisées comme «vitrine» pour la prostitution en établissement. Il s'agit, en tout cas, d'une situation qui doit être étudiée et documentée. On peut imaginer que le phénomène s'est accentué suite à la pandémie de Covid-19 car beaucoup de victimes étaient obligées de vivre pendant des mois comme «prisonnières» de leurs exploiters ou même de leurs clients. La cybercriminalité liée à la traite et à l'exploitation a développé un potentiel opérationnel énorme au fil des années, avec une augmentation de la demande de contenus érotiques en ligne, dans les chat-vidéos ou à travers les webcams pendant le confinement. Ce phénomène est associé à un autre où les mineurs sont toujours des victimes car ils sont exploités pour la production de matériaux pornographiques. La gratuité de sites pornographiques mondiaux pendant le confinement alors que beaucoup de jeunes passaient une grande partie de leurs journées en visio conférence et sur internet risque d'avoir des conséquences néfastes sur ce public et entraîner des situations d'exploitation de ces jeunes. D'après la Commission Européenne, la demande de matériaux pédopornographiques a augmenté de 30% dans les états membres pendant le confinement.

Migration interne dans l'UE

Un autre élément d'interprétation nous vient des données relatives à la présence d'une «seconde migration» vers d'autres pays Européens¹⁵. Comme nous l'apprend la documentation disponible,¹⁶ les trafiquants ont tendance à transférer les victimes vers d'autres pays Européens, par exemple l'Allemagne ou l'Autriche, où la prostitution est réglementée et donc moins soumise à des contrôles ou des contrôles préalables ou de détection. Les jeunes femmes sont recontactées par le réseau criminel à travers la méthode dite du *loverboy* et insérées dans des nouveaux circuits

11 [direzioneinvestigativaantimafia.interno.gov.it/semestrali/sem/2019/2sem2019.pdf](https://www.direzioneinvestigativaantimafia.interno.gov.it/semestrali/sem/2019/2sem2019.pdf)

12 Cette donnée est confirmée par les registres des unités de contact qui œuvrent sur le territoire national.

13 Comme indiqué dans le Dossier statistique sur l'immigration 2019, «suite aux accords douteux et coûteux passés entre l'Italie et la Libye, non seulement en 2017 le nombre de migrants arrivés dans la péninsule avait baissé de plus d'un tiers par rapport à 2016, mais pendant l'année 2018 dans son ensemble le nombre de débarquements a chuté de plus de 80%, pour se limiter, lors de 9 premiers mois de 2019, à 7 710 cas à peine».

14 Le passage de la rue à l'établissement réduit davantage la possibilité pour les femmes d'être aidées par les opérateurs des projets de lutte contre la traite et les rend plus susceptibles d'abus et de violences car leur présence est invisible, notamment en cas de «Connection Houses», gérées directement par les réseaux criminels.

15 Le rapport AIDA de 2019 fait état du nombre de migrants de retour de l'Allemagne vers l'Italie. Le rapport AIDA pour la première moitié de 2018 indique que l'Italie a reçu 35,5% des demandes venant de l'Allemagne.

16 Save the Children (2019). *Petits esclaves invisibles*. p.37.

de prostitution, surtout dans les pays qui offrent la possibilité de demander des allocations pour les enfants. Plusieurs victimes de la traite sont en effet très jeunes et tombées enceintes suite aux abus subis pendant le transfert ou la période d'exploitation. Ce sont les *baby moms*, c'est-à-dire des jeunes femmes enceintes qui sont obligées de se prostituer, jusqu'au huitième mois¹⁷, à un tarif plus élevé.

Au-delà des *loverboys*, un autre canal de réinsertion dans le système d'exploitation est parfois représenté par des églises africaines. D'un côté, la dimension spirituelle et communautaire au sein du même groupe ethnique dans le pays d'accueil est un élément positif pour l'intégration des femmes car cela a des effets bénéfiques sur leur bien-être psycho-physique; de l'autre, ces lieux de culte peuvent représenter un risque car les femmes pourraient entrer en contact avec les membres des réseaux criminels qui pourraient amener les SDT à la revictimisation et la réinsertion dans les systèmes d'exploitation.

Conclusions

Ces éléments permettent de mieux comprendre la grande capacité toujours affichée par les organisations criminelles de s'adapter au marché global. Dans ce cadre nous constatons des situations en évolution continue que l'on n'est pas en mesure d'interpréter aussi rapidement et qui nous imposent de trouver à chaque fois des nouveaux outils pour apporter des réponses adéquates dans le but de protéger les victimes Nigérianes de la traite.

1.4

La question de la maternité

La maternité est un sujet fréquemment sous-estimé dans les projets de rétablissement et intégration des survivantes de la traite.

Plusieurs études européennes sur l'intégration des SDT se penchent sur l'approche intersectionnelle qui, à partir de l'analyse des domaines thématiques porteurs de discrimination (sexe, classe sociale, invalidité, religion, âge, orientation sexuelle, race et ethnicité), permet d'adopter une perspective holistique dans le parcours de chaque personne, chaque histoire, chaque besoin pris dans son unicité¹⁸, sans aucune généralisation. Pour les SDT de nationalité Nigériane, en particulier, la maternité doit être ajoutée à la liste d'obstacles à l'intégration¹⁹. Parfois les enfants des survivantes de la traite sont le fruit de violence subies pendant le voyage vers l'Europe ou la période d'exploitation sexuelle. Dans d'autres cas il s'agit d'avortements échoués ou de grossesses intentionnelles autrement dites *anchor babies*²⁰ qui favorisent le père. Dans d'autres cas encore les enfants se trouvent au Nigéria.

17 Cette tendance est confirmée par les équipes de terrain qui luttent contre la traite en Italie et par d'autres organisations européennes, qui ont enregistré une vague d'immigration de retour de femmes Nigérianes vers l'Italie, avec leurs enfants nés en Allemagne, France ou Autriche, tout comme des nombreux cas "relevant de Dublin" de rapatriement par les autorités de ces pays de l'Europe du Nord.

18 Jessica Blocher, Luisa Eyslein, Justin Shrum, Anja Wells (2019). *Intersectional Approach to the process of integration in Europe for Nigerian survivors of human trafficking: strengthening opportunities and overcoming hindrances*. Rapport de recherche INTAP. p.10-13.

19 Anja Well (2019). *Motherhood and integration*. p.3-4.

20 On définit «*anchor baby*» un enfant né afin que son père puisse obtenir les papiers nécessaires pour vivre dans le pays d'accueil qui en général reconnaît à l'enfant le droit de vivre avec ses parents.

L'accueil des mères: opportunités et défis

Dans pas mal de cas il s'agit de mères célibataires qui n'ont Presque pas ou même aucun soutien familial. Une telle expérience de maternité risque souvent de devenir un obstacle à l'intégration et l'approche intersectionnelle s'avère particulièrement utile pour comprendre les éventuelles opportunités et les défis. Les difficultés se présentent, par exemple, à partir de la participation aux cours de langue italienne, fondamentaux pour le processus d'intégration. Souvent, faute de moyens économiques, les enfants n'ont pas d'accès aux crèches. En tout cas, pour accéder de manière efficace au système de scolarité européen il faut prévoir un accompagnement et un soutien aux mères nigérianes qui ont du mal à s'adapter aux systèmes éducatifs européens. Elles sont généralement tenues responsables de mauvais traitements et ne sont pas considérées comme de bonnes mères à cause de leur histoire liée à la traite des êtres humains. Cela se traduit donc en une grande réticence de la part des mères nigérianes à faire appel aux services sociaux de crainte que leurs enfants puissent être placés sous tutelle et éloignés de leur mères²¹. Ceci dit, la maternité offre quand-même une série d'opportunités vers l'intégration des femmes, d'abord car cela les aide à trouver des perspectives pour leur avenir, à retrouver une sorte de normalité dans leurs vies, à augmenter leur confiance en soi et, parfois, à regagner la joie de vivre. Bien qu'il soit difficile de faire entrer leurs enfants dans le système éducatif, leur présence assure tout de même de meilleures possibilités d'avoir un accompagnement et des opportunités de croissance²².

Relations de confiance, accompagnement, soutien

A la lueur de ces remarques sur la maternité, le parcours d'accueil des mères et des femmes enceintes exige des formes et des méthodes spécifiques, déjà à partir de la manière d'élever les enfants: il arrive parfois que les mères préfèrent suivre leurs traditions sans être en mesure de le faire faute d'expériences positives. Elles ont du mal, généralement, à s'occuper du développement de leurs enfants dès l'étape du sevrage où elles peinent à s'adapter aux régimes alimentaires et aux pratiques européens. De plus, les enfants insérés dans un contexte scolaire et social européen apprennent rapidement la langue et les styles auxquels ils sont exposés, leurs mères en sont fières mais, en même temps, se sentent perdues vis-à-vis de démarches et de comportements tellement différents par rapport à leurs coutumes. D'un autre côté, ce sont exactement ces difficultés de parentalité ou bien la fatigue de prendre soin de ses enfants pendant les premiers mois qui favorisent une tendance positive permettant d'établir une relation de confiance. C'est notamment le cas des professionnels et des bénévoles qui, grâce au soutien offert dans la transition vers une vie indépendante, contribuent à la stabilité émotionnelle et au bien-être des SDT et à la réduction de la peur et de la détresse. Si ces jeunes femmes sont accueillies en période de grossesse, le fait de les accompagner aux visites médicales, aux cours de préparation, la présence pendant l'accouchement permettent un échange fondamental dans une phase où ces femmes peuvent se sentir abandonnées. Les maîtres mots pour l'accueil des mères et enfants, notamment dans le cas des Nigérianes, sont: **relation, accompagnement et soutien**.

La création de relations de confiance et de réseaux de soutien est une activité de longue haleine à cause des traumatismes, de la condition d'esclavage, des pressions exercées par les trafiquants qui leur demandent d'abandonner le système d'accompagnement et de refuser le

21 Jessica Blocher, Luisa Eyslein, Justin Shrum, Anja Wells (2019). *Intersectional Approach to the process of integration in Europe for Nigerian survivors of human trafficking: strengthening opportunities and overcoming hindrances*. Rapport de recherche INTAP. p.46-48.

22 Ibidem

parcours suggéré pour s'affranchir. D'un autre côté, l'expérience nous apprend que les aides économiques, un emploi et un logement ne suffisent pas à assurer des résultats efficaces et durables. L'accompagnement et le soutien sont essentiels dans toutes les phases de l'accueil afin de doter les survivantes des outils et des méthodes pour faire face à une nouvelle réalité et pour jeter les bases d'un avenir différent dont elles n'ont jamais osé rêver dans leur vie. L'établissement de réseaux relationnels est tout aussi important: la possibilité de rencontrer des personnes disposées à établir des relations d'amitié durables, d'être en contact avec des situations familiales équilibrées et positives et la conscience qu'il existe une communauté locale accueillante.

Pour cette raison, l'expérience de travail ne constitue pas seulement un soutien économique, mais aussi une manière de regagner sa dignité, de renforcer la confiance en soi et de permettre une insertion active dans la société²³ ainsi que la possibilité d'avoir un avenir heureux.

Les obstacles pour les mères SDT

Malgré les efforts du système d'accueil, mais surtout des femmes qui souhaitent essayer de construire un avenir pour elles-mêmes et leurs enfants, la presque totalité des femmes Nigériennes sont confrontées au dilemme de choisir entre une nouvelle vie et succomber aux pressions des trafiquants qui leur imposent de quitter le système d'accueil. Il y a des nombreux cas de femmes qui capitulent et s'enfuient de peur de ne pas pouvoir payer leur «dette», de crainte de ne pas pouvoir prendre soin de leurs enfants toutes seules, sans le soutien d'un homme (une condition inacceptable dans leur culture d'origine). Les victimes disparaissent sans communiquer leur destination, sans donner aucune nouvelle de leurs enfants. Il y en a qui sont finis dans les lieux de prostitution, d'autres qui ne sont jamais retrouvés; en tout état de cause ils deviennent des sujets «invisibles» d'un point de vue juridique, sans laisser aucune trace ni dans le système de santé, ni dans le système scolaire. Cette situation n'a pas été analysée et comprise en profondeur, mais il nous appartient de l'examiner davantage pour aborder la récurrence dans le cadre de l'intégration.

Conclusions

Le soutien à la maternité dans le processus d'intégration doit prendre en compte les opportunités issues tant de la réhabilitation psychologique des mères (qui apprennent à lutter pour la réintégration de leurs droits surtout parce qu'elles ont un enfant qui donne un sens à leur projet), que du réseau de relations fondamental pour les supporter dans leur parcours. Ce sont les bénévoles qui mettent à disposition leur professionnalisme (pédiatres, médecins, sages-femmes, etc.), les familles qui s'occupent de la garde des enfants lorsque les mères sont au travail sur la base d'un lien sincère et non d'une obligation imposée par la prise en charge d'une demande des services sociaux pour la protection des enfants mineurs, les groupes de jeunes et les personnes qui offrent leur temps pour participer à des fêtes et des activités de socialisation, à des excursions pour connaître le territoire local, à des cours de langue italienne. Il y a aussi pas mal d'entrepreneurs qui participent activement aux programmes d'intégration des associations et des structures d'accueil en identifiant des tuteurs qualifiés pour l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

Les principaux défis à relever dans le processus d'intégration des mères sont d'abord la pro-

²³ Un exemple: la Fondation Caritas Trieste onlus a établi un partenariat avec Eatly, une chaîne italienne réputée dans le secteur de la restauration et de la distribution alimentaire, qui consiste à partager un projet et créer un groupe de travail pour accompagner les femmes dans l'insertion professionnelle. Au bout de trois ans, bon nombre des SDT ayant complété leur apprentissage ont été embauchées. À la date actuelle, il n'y a eu aucun cas de femmes qui ont quitté le programme d'apprentissage ou leur emploi.

tection des enfants en cas de fugue vu le risque de devenir invisible pour la justice; pour ce qui est des marqueurs de différence, il faut considérer la difficulté des femmes dans la gestion d'une relation avec son enfant de type individuel au lieu de communautaire, comme il serait de coutume dans son pays d'origine.

Les enfants invisibles

(Fondation Caritas Trieste onlus et Association Jonas onlus)

Les enfants perdus sont un vide qui résonne d'avant en arrière dans le temps. Embrasse non seulement les chambres où vous avez été avec eux et où vous ne serez plus jamais mais aussi dans ces pièces où vous n'entrerez jamais ensemble. La négation est plus profonde, c'est la conscience que dans chaque pièce où vous entrerez pour le reste de votre vie, ils devraient être là, et ils ne sont pas là. Et vos souvenirs restent gravés pour toujours. Un enfant perdu est une histoire sans fin²⁴.

À Trieste, au sein de Casa La Madre, une structure d'hébergement gérée par la Fondation du diocèse Caritas Trieste onlus, une attention particulière est réservée à ce sujet, en collaboration avec l'Association Jonas onlus – Centre de Clinique Psychanalytique qui regroupe des psychologues s'occupant notamment des professionnels de l'assistance sociale. Plusieurs femmes Nigériennes sont arrivées dans la communauté en état de grossesse, ou avec leurs bébés dont la plupart sont «enfants de la Libye», c'est à dire nés suite aux violences et tortures subies dans ce pays. Pas mal de ces enfants, qui sont nés et ont grandi dans cette structure, ont disparu avec leurs mères après un an, suite à la disparition du premier groupe de Nigériennes, Casa La Madre a lancé une activité de suivi en collaboration avec l'Association Jonas qui a abouti à la création de projets pour améliorer le parcours d'accueil des jeunes femmes, ainsi qu'à la volonté d'analyser en profondeur et de comprendre ce phénomène.

De plus, pour faire face au problème des enfants invisibles, on a lancé un projet de sensibilisation destiné aux organismes publics et privés, aux associations et aux communautés dans le but de faire la lumière sur cette situation. Il s'est avéré fondamental de construire des réseaux au sein de la région, notamment avec le Tribunal des Mineurs, pour mettre au point des stratégies opération-

²⁴ Discours d'Amelia Hays, personnage de la série True Detective, sixième épisode de la troisième saison créée par Nic Pizzolatto, HBO, États-Unis, 2019.

nelles permettant de faire connaître ces cas et les histoires de ces enfants. D'autres organismes ont été impliqués: les services sociaux, la Préfecture de police, le Parquet de la République. Une conférence a été organisée à Trieste, dont le titre était Invisibles. *Les enfants de la traite*. Objectif: donner un visage aux disparus et élaborer avec les acteurs concernés, les institutions publiques et les organismes privés des nouvelles propositions pour l'assistance et la protection des enfants. Qui sont les enfants de la traite? Ce sont des enfants qui arrivent et qui remettent leur destin dans nos mains. Nous tâchons de leur donner les soins nécessaires afin qu'ils trouvent leur place dans le monde: l'écoute, les caresses, les reproches, les paroles d'encouragement. Et puis, tout à coup, leurs noms disparaissent. En devenant invisibles, ils risquent d'être ignorés par la société: c'est de l'indifférence? Pédophilie? Trafic d'organes? La conférence s'est concentrée sur leurs histoires racontées par les opérateurs de la structure d'accueil gérée par les partenaires du projet Right Way, et cela a abouti à la proposition de rédiger un registre des enfants invisibles afin de laisser une trace de leur passage dans la communauté.

D'autres questions fondamentales sont la protection juridique des mineurs, l'accompagnement et la protection des mères et de leurs enfants. On a également partagé des expériences significatives, dont un guichet d'assistance psychologique pour les mères, un parcours de suivi pour les opérateurs de Casa La Madre. Les témoignages des SDT qui s'étaient enfuies et qui sont revenues ensuite dans les communautés d'accueil ont été très intéressants, tout comme l'expérience particulière de la ville de Feltre «À Feltre: un enfant, une crèche, la communauté, les institutions».

Pour plus d'infos: www.caritatrieste.it

J'en suis sortie!

La parole aux survivantes

Échapper à la traite a été l'expérience la plus difficile de toute ma vie. Heureusement, j'ai fait appel à une association qui aide les personnes en difficulté comme moi.

Et je leur ai fait confiance.

Grâce à leur soutien, j'ai compris que je suis très aimable et polie, ainsi qu'une mère attentionnée.

Je rêve de trouver un emploi permanent, de pouvoir bientôt vivre avec mon copain et ma fille.

J'ai de bonnes compétences manuelles et je voudrais être couturière.

Je veux faire cela pour ma fille. Je veux qu'elle puisse étudier et grandir en tant que femme libre.

Faith, 24 ans



PARTIE II

SERVICES SPÉCIALISÉS POUR L'INTÉGRATION

2.1

Soutien sanitaire et psychosocial pendant le processus d'intégration

La traite aux fins d'exploitation sexuelle peut être une expérience extrêmement traumatisante souvent associées à des multiples formes de violence, lésions corporelles, viol, terreur et abus psychologique²⁵. En plus des dangers, les mécanismes utilisés par les trafiquants pour contrôler les victimes peuvent déterminer un préjudice psychologique durable et compromettre la conscience de soi, les relations et la capacité de faire confiance aux autres²⁶.

Aider les SDT à se considérer comme des personnes ayant la capacité «d'être» et «de faire»

Au cours du processus d'intégration, il apparaît difficile de surmonter un traumatisme²⁷ et de se reconnaître en tant que personne dotées de ressources, de qualités et de la capacité «d'être» et «de faire». En effet, chaque étape qui implique un échange avec un autre individu (que ce soit le travail, un cours de formation ou l'interaction avec la communauté locale au-delà du contexte de l'accueil), fait ressortir tout ce qui n'a pas été élaboré, toutes les blessures qui ont laissé des marques, tout l'éventail d'expériences et de mythes intergénérationnels que chaque femme a sur soi. L'être humain est un «être pour quelqu'un»²⁸. Voilà pourquoi il est essentiel de construire des relations de confiance où quelqu'un peut «se tourner vers nous» et vice-versa. Et le fait de «se tourner vers nous» consiste presque toujours en une attitude, un regard, l'attention des opérateurs, des bénévoles et de tous les acteurs qui sont en contact étroit avec les survivantes de la traite et font preuve d'empathie. Ces acteurs finissent par saisir les moindres changements, les peurs, les crises ou les «symptômes» dans la vie quotidienne (par ex. en nettoyant la table après un repas). Ils deviennent quelqu'un de confiance qui donne un sens au parcours et qui aide les survivantes à prendre le courage de relever les défis de l'intégration. Ils deviennent les intermédiaires, comme les appelle De Certeau²⁹, des présences précieuses car ils font circuler des images, des langues qui contribuent déjà au changement, à des nouvelles représentations.

Prendre soin de son corps et de sa psyché pour surmonter le traumatisme

Une migraine inexplicable, une douleur à l'estomac, un problème familial ou une dispute au travail font partie d'événements perturbants ou douloureux non résolus qui se manifestent au niveau biologique, psychologique ou social.

C'est dans notre corps que se matérialisent les sensations et les émotions liées à la douleur. Il est donc nécessaire de retrouver un rapport avec son corps qui est souvent le protagoniste d'un scénario renvoyant à des réflexions économiques et culturelles (Mon corps appartient à qui? Et moi, j'appartiens à qui?), magiques ou religieuses (Qu'est-ce qui est humain et qu'est-ce qui est Autre? Qu'est-ce qui est visible et invisible?), psychologiques et – dernier élément mais non des moindres – morales (Qui dois-je tenir coupable de ce qui m'est arrivé?). Le rétablissement et la réintégration des personnes ayant fait l'objet de ces traumatismes dramatiques passe par la

25 Snyder, V. (2015). The Impact of Trauma-Informed Care Education and Training on Aftercare Providers of Sex-Trafficking Survivors.

26 Ibid.

27 D'après la psychologue et psychothérapeute Elisa Buratti, «Un traumatisme psychologique détermine un changement de la conscience de soi et des relations interpersonnelles chez les victimes; les événements traumatiques sont remémorés à travers des cauchemars ou des flashbacks récurrents qui induisent une régression dans l'expérience et la gestion des liens d'affection».

28 Benzi, don Oreste (1995). *Il meraviglioso dialogo della vita*.

29 De Certeau M. (2007). *La presa di parola e altri scritti*, Meltemi, Rome.

reconstitution de leur psyché, de leur corps et de leur dimension spirituelle. Par conséquent, l'aspect sanitaire et de dépistage dans la première phase de l'accueil – et qui continue tout au long de l'accompagnement à l'autonomie pour pas mal des bénéficiaires – doit tenir compte des éventuelles pathologies auxquelles faire face en dépassant les barrières linguistiques et culturelles. Le voyage et les abus subis exposent les victimes à plusieurs maladies infectieuses (par ex. tuberculose) qui peuvent être sexuellement transmissibles (par ex. syphilis, VIH). L'analyse des marqueurs et un examen gynécologique à l'aide d'un écouvillon vaginal et urétral, dès les premières phases de l'accueil, permettent la détection de pathologies potentielles. Les soins sanitaires, toutefois, peuvent représenter une étape visiblement difficile du processus d'intégration. «Si le niveau de scolarité des victimes est faible, il pourrait s'avérer compliqué de leur expliquer non seulement l'objet et les raisons de notre examen, mais aussi la différence entre une maladie infectieuse facile à traiter – dont les infections génitales – et les infections chroniques telles que le VIH. Si l'aspect culturel nous entrave, une solution possible est le recours à un médiateur linguistique afin de s'assurer que la patiente comprend effectivement la gravité de sa pathologie, en cas de VIH, mais en même temps afin de clarifier les moyens thérapeutiques disponibles pour traiter des maladies graves qui pourraient ne pas être guérissables³⁰.

La relation d'aide et la personne à qui remettre sa confiance

Toutes ces étapes sont réalisées grâce au réseau de référence, aux relations avec une personne de confiance qui permettent de retrouver son identité, avec ses qualités, ressources, rêves, idées personnelles, aspirations et souhaits, en collaboration avec les professionnels engagés dans la phase de réhabilitation du processus d'intégration: médecin généraliste, pédiatre, infectiologue, ainsi que psychologue, psychothérapeute, ethnopsychiatre. Voilà comment démarre l'accompagnement psychosocial axé sur la création d'une relation d'aide dont toutes les personnes impliquées sont partie prenante. L'accompagnement psychosocial dans le processus d'intégration se concrétise dans une activité de soutien menée à travers des entretiens où l'écoute active des besoins des bénéficiaires est essentielle. L'espace intermédiaire entre la bénéficiaire et le professionnel détermine la création d'une alliance thérapeutique pouvant supporter la survivante, mettre en valeur son potentiel et l'accompagner dans son projet-chemin de vie. La relation établie permet d'investir dans les compétences de la survivante, de réfléchir sur ses ressources personnelles, ses difficultés, ses souhaits, et d'établir des priorités, toujours dans le respect des principes d'accueil et de solidarité. Cet accompagnement constant est encore plus important pour les mères, aussi bien pendant la grossesse que dans les différentes phases du maternage. Il s'agit d'une période très importante et délicate, susceptible de faire apparaître des fragilités psychologiques.

Dans cette relation, la clé de voûte est l'écoute de l'histoire et des expériences de la survivante, un élément qui favorise la négociation sociale. Une action d'accompagnement, par exemple au niveau psychosocial, permettra à la bénéficiaire de réélaborer son histoire et de faire face à ses traumatismes dans un contexte exempt de tout jugement. L'interlocuteur, toutefois, nécessite de compétences culturelles et de la connaissance des mécanismes de la traite des êtres humains, y compris les fragilités/vulnérabilités qu'elle peut entraîner (souvent il s'agit de véritables troubles psychosomatiques, psychopathologiques ou psychotiques), de la complexité des obstacles auxquels elle a été confrontée dès son arrivée dans le pays de destination (que ce soit de nature linguistique, bureaucratique ou juridique).

30 Les experts italiens interviewent un infectiologue. Rapport de recherche INTAP. E18

Accompagnement psycho-social (Fondation Caritas Senigallia Onlus et Association Mandala)

La Fondation Caritas Senigallia Onlus, en partenariat avec l'association de promotion sociale Mandala, a ouvert en 2014 un service d'écoute psychologique destiné aux demandeuses d'asile et aux titulaires d'une protection internationale, axé sur une approche ethnopsychiatrique et sur la relation entre la personne concernée et les contextes culturels, historiques et politiques qui ont déterminé la situation de détresse.

Le but est d'offrir un accompagnement de type socio-psychologique et de créer un espace intermédiaire où, à travers l'écoute et la prise en charge des besoins spécifiques de l'individu, la condition spécifique peut être étudiée afin de mettre au point un projet personnalisé partagé qui tienne compte des aspects critiques et des potentialités.

Les personnes bénéficiant du service d'accompagnement psychosocial ces quatre dernières années (2016-2020) sont pour la presque totalité des femmes d'origine nigériane, victimes de la traite et contraintes à se prostituer en Europe. Afin de leur assurer une bonne pratique thérapeutique, on a créé un espace de supervision entre paires et axé sur des projets, avec des professionnels du domaine de l'ethnopsychiatrie (des collègues spécialistes en la matière et la supervision clinique des membres de l'Association Franz Fanon de Turin), afin de favoriser une réflexion partagée sur les cas traités dans le cadre de ce service. Le processus commence par des entretiens d'accueil et d'évaluation initiale (un à cinq au total), dans le but d'analyser les demandes et d'identifier les besoins spécifiques de la personne concernée. On passe ensuite à l'élaboration, au cas par cas, d'un parcours plus structuré axé sur les exigences et les motivations des bénéficiaires, avec des rencontres qui se tiennent chaque semaine ou toute les deux semaines en fonction du besoin. Dans la plupart des parcours cliniques on essaie de favoriser une stabilisation initiale des symptômes et une sécurisation des femmes, puis on passe graduellement à l'éventuelle expression et élaboration des expériences vécues et des états émotionnels, cognitifs et corporels qui s'en suivent.

Cependant, l'ouverture vis-à-vis d'un accompagnement psychologique varie d'une bénéficiaire à l'autre: certaines souhaitent bénéficier d'un programme d'assistance et d'intégration qui prévoit un soutien psychologique, d'autres se montrent peu motivées par les interventions psychosociales.

La liste ci-dessous contient des informations sur les sujets principaux et récurrents abordés lors des entretiens des survivantes de la traite en Italie avec un psychologue et un médiateur linguistique.

- L'histoire personnelle, familiale et de migration porteuse de traumatismes. Le corps de ces jeunes femmes porte les marques de la violence, de l'exploitation et de la souffrance.
- La séparation de la famille et de la communauté d'origine. Les survivantes de la traite souffrent à cause de l'éloignement de ceux qui leur sont chers, de leurs réseaux de support, de leurs familles.
- La difficulté et l'incertitude liée aux procédures d'immigration. La préoccupation de devoir faire face aux longues attentes en tant que demandeuse d'asile augmente l'instabilité émotionnelle et existentielle des SDT, qui basculent entre la confiance et le découragement vis-à-vis du parcours thérapeutique. En plus, dans de telles conditions les bénéficiaires ne peuvent pas accéder au travail et préfèrent se consacrer à la formation.
- La demande de protection et la libération des réseaux d'exploitation. Même si la demande est refusée, les bénéficiaires sont appelées à prendre leurs responsabilités et capitaliser sur cette expérience.

Le travail en équipe avec des acteurs ayant des compétences pluridisciplinaires permet de mettre au point un projet partagé, avec des entretiens se faisant dans des milieux intégrés. La création de parcours de réhabilitation partagés, intégrés et pluridisciplinaires implique la participation de plusieurs acteurs professionnels qui deviennent partie prenante de la prise en charge sociale et sanitaire des survivantes, notamment par des médecins généralistes, des psychiatres, des médecins légistes, le personnel du service de conseil (*Consultorio* en Italie) ainsi que les associations locales engagées dans l'accueil.

Dans le cas des survivantes de la traite, un partenariat a été mis en place avec l'organisme de lutte contre la traite Free Woman Onlus et l'association Dalla Parte delle Donne qui s'occupe de la violence contre les femmes à Senigallia.

Conclusions

Les survivantes éprouvent de la nostalgie, une condition de vie empruntée que ces femmes subissent et qui est à la fois rejetée et recherchée. Les opérateurs doivent donc être bien conscients de ces expériences multiples de victimisation qui aggravent les situations de détresse préexistantes.

Pour ce qui est des relations de confiance, aucun accompagnement psychosocial ne serait possible sans la confiance et l'alliance entre la survivante, les professionnels appartenant à plusieurs secteurs et les bénévoles engagés dans la phase de rétablissement du processus d'intégration. La relation de confiance qui s'établit doit donc permettre de faire ressortir et de reconnaître les exigences individuelles, les souhaits et les obstacles qui en découlent tant sur un plan concret (le contexte socio-économique, les compétences personnelles, etc.) que culturel (les croyances en la sorcellerie qui régissent la réalité, les rites voodoo censés forcer les femmes à se prostituer, etc.).

Dans la recherche de l'autonomie, les opérateurs doivent adopter une attitude exempte de tout jugement et agir pour construire des relations basées sur la conscience et la motivation, afin de mettre en valeur les capacités individuelles des SDT dans un contexte de communication respectueux de leurs expériences de vie et sur l'acceptation inconditionnelle de leur unicité et de leur potentiel. Un parcours d'accompagnement psychosocial ne peut se définir tel à moins que la bénéficiaire n'accepte d'y prendre part. En cas de parcours psychologique, psychothérapeutique et ethnoclinique, il faut toujours tenir compte que les bénéficiaires pourraient décider de l'abandonner et de le reprendre à tout moment; ce changement doit être accepté sans aucun jugement et dans le plus grand respect des exigences individuelles.

2.2

Formation et démarrage de l'autonomie professionnelle

L'accès au monde du travail libre et légal est un élément important pour toutes les survivantes qui souhaitent s'échapper du réseau d'exploitation sexuelle. Bon nombre des survivantes sont souvent prises au piège dans un réseau de violence faute d'alternatives concrètes, réelles ou réalisables. D'après l'OIM, «l'acquisition de la langue et l'exercice d'une activité professionnelle deviennent rapidement essentiels pour les victimes de la traite au fur et à mesure qu'elles se réadaptent à une vie indépendante et libre. [...] C'est un élément de transition qui leur permet d'entamer leur intégration dans la société d'accueil»³¹.

Le soutien d'un tuteur - médiateur

Lorsqu'on s'approche du monde du travail on est confronté à des schémas qui s'inspirent essentiellement du modèle «assimilationniste» selon lequel la mentalité des survivantes devrait s'adapter aux la mentalité eurocentrique, y compris l'acquisition de la langue du pays d'accueil, ce qui détermine une fracture et une perte d'identité. Il est alors nécessaire d'accompagner ces femmes à travers une médiation culturelle, afin de favoriser une adaptation plus ou moins longue et de détecter leurs réactions aux demandes qui ne sont pas toujours explicites. Parmi les marqueurs de différence les plus répandus dans ce domaine, il faut souligner: une conception différente du temps et de la manière de le faire passer, ainsi que la question des milieu de travail

qui sont séparés des espaces de la vie privée, notamment en cas de présence d'enfants mineurs et d'absence de toute communauté qui vient en aide pour les garder. Un autre élément essentiel est le concept de l'argent et de la gestion du budget familial afin de subvenir aux besoins du foyer sur la totalité du mois et/ou la nécessité de faire des transferts monétaires vers la famille d'origine au Nigéria, en attendant la fiche de paie suivante. De ce point de vue, des séances de formation sont fondamentales afin de développer une approche durable au budget familiale, à travers une véritable éducation financière.

Le rôle du tuteur - médiateur devient alors primordial en termes de construction de relations de confiance avec les survivantes car cela leur permettra de renforcer leurs capacités et d'abandonner leur rôle de victimes pour parvenir finalement à l'émancipation et à la capacité de médiation dans le contexte du travail.

De la formation linguistique et l'orientation professionnelle à un parcours d'insertion au travail

Un rôle essentiel, avant même l'orientation professionnelle, est joué par les cours de langue qui pourtant ne suffisent pas à acquérir une compétence telle à permettre aux survivantes de s'exprimer couramment. Il faut également élaborer des parcours personnalisés pour chaque femme, à partir de ses connaissances existantes. Un des obstacles auxquels les survivantes sont confrontées lors de la recherche d'un emploi est le manque d'équivalence des diplômes et/ou la fiabilité des informations sur leurs expériences de travail précédentes. Il est donc important de considérer les attentes de chacune en termes de construction d'un projet de vie, sans se contenter d'un emploi quelconque, de les aider à établir leur CV, d'analyser ensemble le type de travail qu'elles pourraient faire afin de capitaliser sur leur expérience en Europe. Les simulations d'entretiens de travail sont très utiles, surtout si organisées en collaboration avec des opérateurs du secteur.

La formation professionnelle s'avère fondamentale pour les survivantes afin de tester le monde professionnel proprement dit: être à l'heure sur le lieu de travail, connaissance des mesures de soutien à la maternité disponibles sur le territoire, pointage en entrée et sortie, organisation à long terme des rendez-vous personnels par rapport aux heures de travail, attention aux relations avec les collègues et/ou les supérieurs. Après avoir actualisé son CV, il faudra créer un parcours d'insertion professionnelle, c'est-à-dire une connaissance et une orientation au travail et aux outils de rencontre de l'offre et de la demande (par ex. l'accompagnement aux agences intérimaires présentes dans la région, aux centres pour l'emploi, aux guichets d'assistance fiscale, aux syndicats) afin d'accroître leur autonomie.

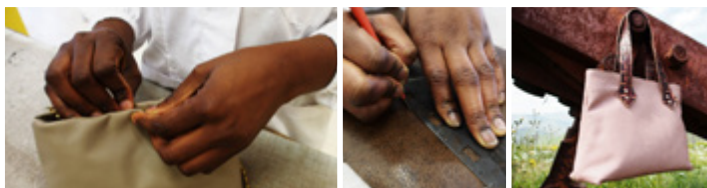
31 OIM (2013), *Projet FIIT, Evaluation de l'efficacité des mesures pour l'intégration des victimes de la traite*. p.48

Another Skin (Comunità Papa Giovanni XXIII)

Ce projet pilote vise à offrir aux survivantes de la traite âgées entre 20 et 23 ans une opportunité d'intégration dans le monde du travail et dans l'indépendance économique à travers la formation professionnelle au sein d'un atelier de couture/marquinerie. Grâce à l'atelier dénommé *Another Skin*, les bénéficiaires ont entamé un parcours de formation et de stage dans un atelier artisanal de marquinerie ouvert en 2019 dans la périphérie de Florence. Ici elles ont appris les différentes phases de traitement du cuir pour la fabrication de sacs et d'accessoires.

Le parcours de formation a été organisé en collaboration avec l'Académie des Beaux-Arts de Florence et à Confcooperative, toujours à Florence. Après la crise sanitaire du COVID-19 qui en a imposé la fermeture, le laboratoire a rouvert pour répondre aux exigences locales: la fabrication de masques pour les grandes entreprises de la région.

www.anotherskin.it



Liberi di integrarsi e Dress Again (Associazione Farsi Prossimo Faenza)

C'est un projet organisé en partenariat avec le centre de formation Cefal. Suite à un entretien motivationnelle et à l'examen des attitudes personnelles, les survivantes ont accès à un parcours de formation et à un stage. Les profils professionnels sélectionnés pour ce projet sont «personnel de nettoyage» et «employée pour la fabrication de pâtes fraîches». En fin de formation, qui se penche également sur les généralités de la sécurité au travail et sur deux aspects spécifiques du métier, les bénéficiaires ont pu accéder à un milieu professionnel avec des heures de travail, des tâches et des obligations tout à fait assimilables à un véritable emploi, mais toujours sous la supervision d'un tuteur servant de passerelle entre les parties prenantes.

Dress Again est un projet lancé en 2016 et réparti sur deux domaines: une boutique qui vend des vêtements d'occasion récupérés et recyclés et un atelier de couture qui utilise des tissus recyclés pour fabriquer de nouveaux articles d'habillement. «Dress Again» signifie recyclage, réutilisation, inclusion et responsabilité sociale, respect pour l'environnement et pour les personnes. «Again» désigne une nouvelle opportunité tant pour les participants au projet que pour les vêtements.

Les bénévoles sélectionnent les vêtements et les tissus stockés par Caritas. Les articles sélectionnés sont d'abord nettoyés, réparés et puis mis en vente dans la boutique. D'autres vêtements et tissus sont utilisés dans l'atelier de couture afin de fabriquer des nouveaux articles.

Les femmes s'occupent essentiellement de la couture, de manière à transformer l'art de la couture en activité formative et de loisir et, pour certaines, même en stage professionnel grâce à la présence d'un formateur et de bénévoles.

Conclusions

Au cours des projets pilotes, on a remarqué des aspects critiques qui devraient être prise en considération si l'on souhaite répéter ce type d'activités d'inclusion destinées aux survivantes de la traite. L'**accompagnement d'un tuteur** pour toute la durée du projet est fondamental, y compris dans la phase initiale d'examen des capacités et des aptitudes de la personne concernée afin de lui suggérer le cours ou l'emploi le plus convenable. Son support ne doit pas faire défaut lors de la formation, afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de difficultés avec les matières étudiées ou les formateurs. Un dernier élément, mais pas des moindres, il est essentiel que pendant le stage professionnel le tuteur serve de passerelle entre la bénéficiaire et l'employeur et/ou les collègues afin d'offrir un réseau de support pour les deux parties. Ce rôle est d'importance capitale: le tuteur ne devrait pas être un opérateur de la structure qui accueille la bénéficiaire, mais un externe.

Le milieu où se déroule le stage professionnel est tout aussi fondamental car s'il s'avère un lieu d'exploitation de la main d'œuvre à faible coût, les bénéficiaires du projet ne se sentiront pas réhabilités par un emploi digne ; d'autre part si le stage se fait dans une structure appartenant à l'organisme qui s'occupe de leur hébergement, il y aura le risque que l'expérience professionnelle ne soit pas prise au sérieux. Le milieu de travail est aussi un lieu de socialisation et de construction de relations pour les bénéficiaires. La possibilité d'entamer un parcours de formation professionnelle et un stage sur le terrain est une expérience qui enrichit les survivantes de la traite non seulement en termes d'acquisition de compétences utiles dans le domaine professionnel, mais aussi pour retrouver leur validité.

Ces projets ont confirmé l'importance de la mise en place de certaines mesures au cours de la formation: par exemple **l'enseignement un à un**, du moins dans la phase initiale du programme de formation, permet de maintenir l'attention de la bénéficiaire plus haute et, de ce fait, **d'établir une relation positive entre la survivante et le projet**; il en est de même pour la **participation active des bénéficiaires dans la mise au point d'un microprojet** à compléter ensemble, à partir de la conception et élaboration jusqu'à sa mise en œuvre, à savoir la phase où elles se sentaient plus libres de s'exprimer et plus enthousiastes.

2.3

Sensibilisation au sein des communautés locales

Le deuxième Rapport Eurostat sur la traite des êtres humains dénonce que «62% des victimes sont destinées au commerce du sexe» et que - dans le cas de l'Italie - «sur le nombre total des survivantes assistées par les organisations, 89% sont des victimes de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle»³². Le même constat a été fait par la Commission Européenne qui a encouragé l'Italie à intensifier ses actions destinées à identifier et à protéger les victimes, notamment par l'adoption de plans d'action visant la prévention et le contraste à la demande qui alimente les différentes formes d'exploitation. La Commission invoque aussi la nécessité de «améliorer la connaissance de ce phénomène à travers des outils d'enquête et des activités de sensibilisation plus efficaces»³³.

32 United States of America - Department of State (2019). *Trafficking in Persons Report: Italy*.

33 Commission Européenne (2016). *Etude sur la dimension de genre dans la traite des êtres humains*.

Éduquer les nouvelles générations à contraster la traite et la violence contre les femmes

Depuis des années le Pape François invoque et rappelle l'engagement de l'Eglise dal la lutte contre la traite des êtres humains, en encourageant les personnes à «influencer sur les mécanismes qui génèrent de l'injustice» et à «œuvrer contre toute structure de péché» dans le but d'«éduquer les individus et les groupes à des styles de vie conscients, de sorte que tous se sentent vraiment responsables de tous». Ainsi, la diffusion d'informations appropriées et la sensibilisation à plusieurs niveaux et groupes sont les conditions nécessaires pour stimuler la connaissance et la lutte de la traite sur une large échelle.

Comme le confirme le *Plan national contre la traite et l'exploitation grave* approuvé par le gouvernement italien, le monde de l'école représente une plateforme idéale pour la sensibilisation et permet un échange sur les sujets d'actualité ainsi que le travail en réseau dans le secteur de l'éducation. Le devoir d'éducation à la rencontre et à l'échange constitue un pilier pour toute action concrète de protection des droits de l'homme et de lutte contre la traite des êtres humains. Plus précisément, le projet *Right Way* est dévoué à la mise en place d'actions de sensibilisation afin d'améliorer la connaissance du phénomène de la traite aux fins d'exploitation sexuelles et des moyens d'intervention dans les différents contextes publics et privés (dont les services sanitaires et sociaux, l'éducation, l'emploi, les milieux de loisir et de bénévolat).

Un exemple de cela est le Plan Jeunesse du Gruppo Abele³⁴, développé à l'aide d'un projet appelé *Trattiamo*. Son objectif est de promouvoir la participation d'élèves et d'enseignants par des méthodes de communication interactives permettant de partager des expériences et des témoignages vidéo des survivantes. L'objectif final est d'augmenter la conscience des élèves et des enseignants sur le phénomène de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation. Ce faisant, ils deviennent les véritables porte-paroles du message vers leur entourage. En particulier, le parcours d'éducation mis en place visait à stimuler une réflexion approfondie sur les stéréotypes, les préjugés, les relations entre les femmes et les hommes, les rôles sociaux, les relations affectives, la sexualité, les conflits, l'immigration, la traite des êtres humains, la prostitution, la honte, la fragilité, les risques et les maladies infectieuses.

Le projet *Right Way* a mis en place de nombreuses activités de prévention de la violence sexiste et de formation sur le phénomène de la traite des femmes grâce à des témoignages vidéo, des séances de partage d'idées avec les élèves, la lecture d'histoires vraies, l'approfondissement des droits de l'homme. Le projet a atteint un objectif important: l'éducation de nos jeunes qui pourraient devenir les consommateurs de services sexuels demandés aux victimes de la traite. 500 élèves de l'enseignement secondaire ont participé à notre projet pendant un an. Le manque d'informations actuelles sur ces problèmes à destination des jeunes et des autres témoigne de l'urgence de mettre en place des campagnes de sensibilisation sur les responsabilités des auteurs de la traite. De plus, dans cette période de pandémie, les réseaux sociaux représentent une opportunité précieuse de sensibiliser les communautés locales et ethniques, par exemple à travers la page Facebook consacrée aux campagnes contre la traite³⁵, offrant des contenus disponibles en plusieurs langues qui peuvent être partagés sur Instagram, WhatsApp et d'autres plateformes et applications.

34 www.gruppoabele.org

35 Par ex Fb [questocilmiocorpo](https://www.facebook.com/questocilmiocorpo) de la Comunità Papa Giovanni XXIII en Italie.

Sensibilisation des associations professionnelles, des entreprises et des agences pour l'emploi

Un autre aspect important de l'action de sensibilisation et la collaboration avec les associations professionnelles, les entreprises et les agences pour l'emploi. Offrir aux survivantes une alternative valable à la prostitution signifie premièrement leur donner la possibilité de trouver un emploi digne et équitable. Il devient alors fondamental de privilégier les relations avec les instances chargées de l'insertion professionnelle, tout en saisissant les éventuelles criticités et vulnérabilités pouvant se présenter pendant cette phase délicate (par exemple dans la relation avec les employeurs ou les collègues dans un contexte de discrimination). A cause de la réticence de plusieurs sociétés d'embaucher des étrangers en général et des difficultés de ces dernières années dans la phase de l'insertion professionnelle, notre action de sensibilisation s'est orientée aux entreprises, aux organismes chargée de l'insertion professionnelle et aux associations professionnelles, et ce afin de mettre l'accent sur les vulnérabilités/exigences des survivantes et d'offrir un support et une médiation en cas de difficulté. En particulier, à travers de groupes de discussion organisés avec les acteurs économiques locaux, on s'est rendu compte qu'il n'y avait jamais eu d'occasion de partage et d'échange malgré nos collaborations de longue date. C'était l'occasion d'étudier le lien entre l'immigration et la traite, de mettre au point des stratégies d'inclusion et de lancer un débat sur les points forts et critiques des parcours d'inclusion des survivantes. Au cours des années nous sommes parvenus à insérer les survivantes dans des secteurs professionnels où la demande de main d'œuvre était importante, non seulement au niveau local mais aussi national: soins à domicile, restauration et hôtellerie. Les sociétés impliquées ont été sélectionnées grâce à des activités de *job scouting* menées par des opérateurs professionnels qui ont fait office de médiateurs entre les employeurs, les agences pour l'emploi et les bénéficiaires, en offrant leur support même pendant la phase d'insertion, de médiation administrative et de tutorat.

Conclusions

L'expérience de ces organisations et de ces entreprises montre que la sensibilisation et le bouche-à-oreille sur les bonnes pratiques d'intégration des survivantes ont contribué à intensifier le réseau de l'insertion sociale et professionnelle. La sensibilisation dans le secteur de l'emploi apporte un sens positif d'espoir qui surmonte les tabous et rend aux survivantes une dignité qui leur était niée, ce qui leur permet de commencer une nouvelle vie si l'opportunité leur est donnée.

Qui plus est, le modèle pilote permet de surmonter toute discrimination, que ce soit raciale ou sexuelle, et la stigmatisation de la prostitution auxquelles les survivantes sont longtemps confrontées. La sensibilisation des communautés locales, grâce à une approche interculturelle axée sur la personne, favorise l'abandon graduel de la culture de l'exclusion et de la marginalisation où l'individu est considéré comme un objet à utiliser à son profit.

Parcours professionnels dans l'hôtellerie (Fondation Caritas Archidiocèse de Pescara - Penne)

The pilot project consists of a training project implemented in partnership with apartments complexes with maid service and hotel chains of the Maresca Group (Blu serena). After an initial selection of the beneficiaries, a pathway was planned at different levels that included Italian language advancement courses, English language advancement courses, basic IT, cooking and baking classes, maintenance and logistics courses (depending on the students' profiles and opportunities for job induction), and on-the-job training.

The most suitable candidates were then selected to start training in residences and hotels throughout Italy for the summer season. Some of their contracts have been renewed, other participants have been contacted to start working for other accommodation facilities. The women beneficiaries thus acquired new skills which they could use on the job market, reaching excellent levels of autonomy.



Compétences essentielles pour les opérateurs

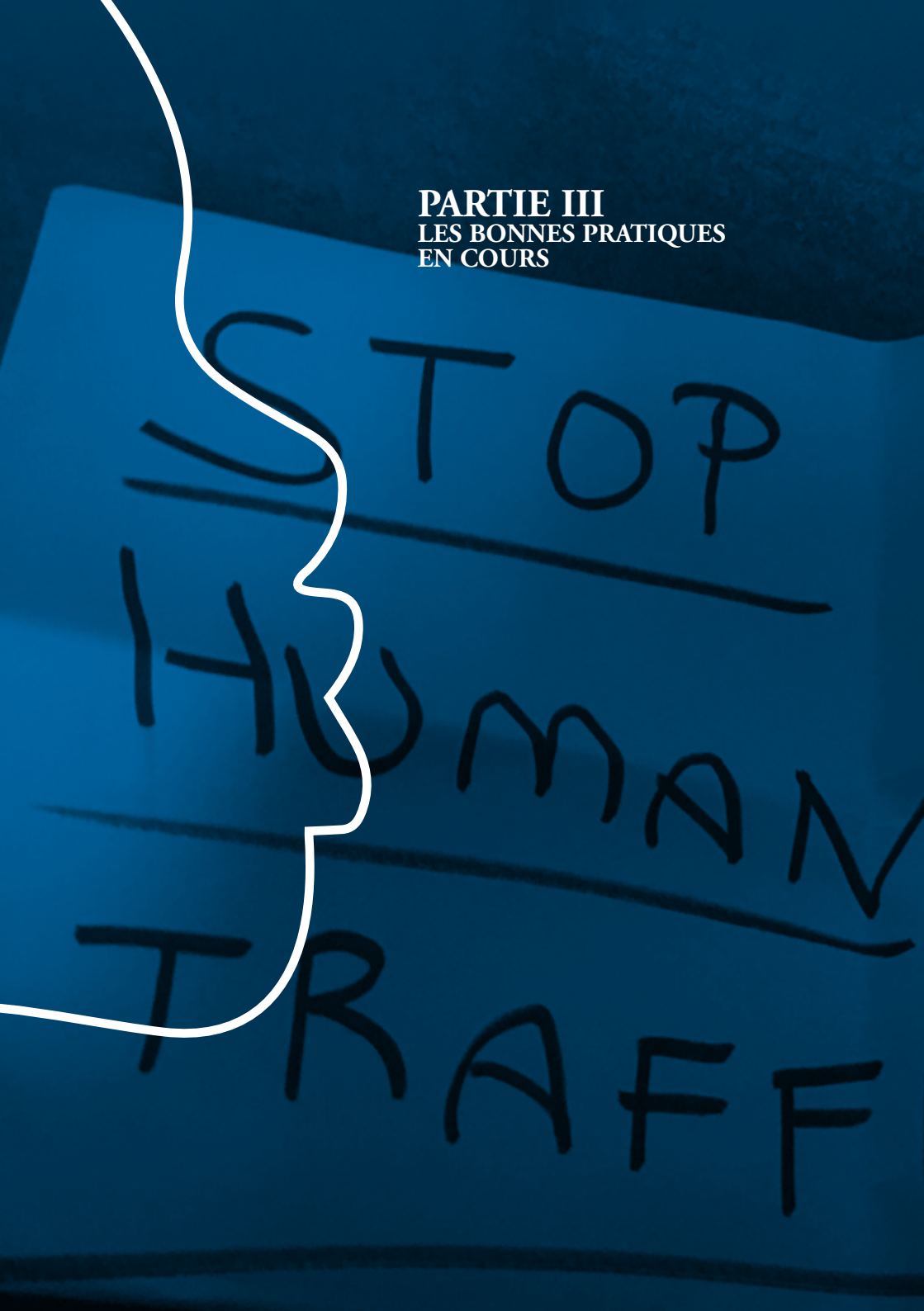
- Mettre au point et maintenir une formation continue sur le phénomène et sur les cibles.
- Adopter une approche interculturelle en maîtrisant ses émotions personnelles et en surmontant tout préjugé et stéréotype.
- Faire preuve d'empathie à travers une écoute active, dépourvue de toute forme de jugement, afin de regarder l'autre comme une personne unique et positive.
- Favoriser des initiatives de socialisation ou/et dédiées à la dimension spirituelle et accompagner dans la recherche d'un emploi en mettant en valeur les attentes et les potentialités individuelles.
- Éduquer à l'utilisation responsable de l'argent et des biens.
- Encourager la création d'un espace intermédiaire facilitant la rencontre.
- Favoriser le travail en réseau et tolérer les frustrations dues à la discrimination et aux malentendus.
- Apprendre à négocier et à maîtriser les conflits.
- Renouveler les stratégies d'accueil et d'accompagnement des SDT par rapport au changement générationnel et social entre le pays d'origine et le pays d'accueil.
- Mettre en place de parcours interactifs de sensibilisation au sein des communautés locales afin de décourager la demande.

J'en suis sortie!

La parole aux survivantes

J'ai rencontrés les bénévoles de Caritas quand je venais de fêter mes 18 ans. J'étais tellement jeune, et pourtant j'avais déjà connu des expériences très éprouvantes dans ma vie: mes parents sont morts quand j'étais petite et j'ai été vendue par ceux qui auraient dû me protéger... puis je me suis retrouvée à travailler comme prostituée. J'ai raconté mon histoire au centre d'accueil. Les opérateurs m'ont accompagnée dans un parcours de la durée de 18 mois. Grâce à eux et à une psychologue, j'ai commencé à regagner confiance en moi, à retrouver mes capacités et mes ambitions. J'ai fréquenté plusieurs cours d'italien et de formation professionnelle. On m'a également suggéré de fréquenter un cours de Médiation Interculturelle car je parle très bien italien. Maintenant j'ai un emploi dans une boulangerie et je commence petit à petit à travailler comme médiatrice culturelle. Je suis fière de moi et reconnaissante à Dieu pour ce changement de vie, c'est pourquoi j'accepte souvent l'invitation à raconter mon expérience à des groupes ou à des élèves d'école. J'ai même participé à deux vidéos de sensibilisation réalisées par Caritas, une contre l'exploitation sexuelle dont le titre est "Skin" et l'autre - "Soul stories" - faisant partie d'une campagne contre le racisme.

Cristine, 21 ans



PARTIE III LES BONNES PRATIQUES EN COURS

3.1

Bonnes pratiques européennes

Une pratique est une manière particulière de faire quelque chose: un programme entier pourrait se baser sur une pratique ou tout simplement se référer à une seule idée, méthode ou vision des choses. Une intervention est généralement une série d'activités ou une initiative vouée à l'obtention d'un résultat final, qui peut être un impact positif sur une situation spécifique. Dans cette perspective et dans le cadre de la traite des êtres humains, les pratiques et les interventions sont susceptibles de répondre efficacement aux problèmes, en réduisant la demande de traite des êtres humains et en ayant un impact positif sur la vie des victimes et sur leur niveau d'intégration dans la société. Afin d'identifier et de comparer les pratiques et les interventions prometteuses relatives à l'intégration sociale des victimes de la traite des êtres humains, ICMC Europe, le Secours Catholique - Caritas France et les partenaires italiens du projet *Right Way* ont réalisé une cartographie des bonnes pratiques développées dans les pays suivants: Espagne, France, Italie, Belgique, Pays Bas et Suède. On a sélectionné dix bonnes pratiques/initiatives à inclure dans ce manuel, réparties selon les catégories suivantes: services d'hébergement et d'accompagnement, accompagnement social et psychologique, activités artistiques et expressives, services de protection de l'enfance, services d'accompagnement à la parentalité, renforcement des compétences, indépendance économique et inclusion sociale, services et approches multi-sectoriels, sensibilisation et mobilisation des communautés.

3.1.1

Services d'hébergement et d'accompagnement

Services d'hébergement et d'habitat et accompagnement complet au rétablissement, Proyecto Esperanza, Madrid, Espagne.

proyectoesperanza.org



CONTEXTE: Proyecto Esperanza fait partie de la *Congregación de Religiosas Adoratrices Esclavas del Santísimo Sacramento y de la Caridad*, créée à Madrid en 1999. Il se concentre sur le renforcement et la promotion de l'indépendance des victimes de la traite des êtres humains par rapport à toute forme d'exploitation, en les aidant à jouer un rôle principal dans leur rétablissement et intégration sociale et à reprendre le contrôle de leurs vies.

DESCRIPTION: Proyecto ESPERANZA offre une série de services aux survivantes de la traite, dont l'assistance légale, l'accès aux soins psychiques et psychologiques, l'accès aux services sociaux, la recherche d'un emploi et l'aide à l'éducation. L'organisation met à disposition des services d'hébergement sécurisé (logement et prise en charge des besoins fondamentaux), qui consiste en trois types de logements: habitat d'urgence (pour loger les bénéficiaires lors des premières phases du processus de rétablissement - 15 jours à 2 mois), habitat en séjour de longue durée (pour loger les bénéficiaires pour une période allant de 6 à 8 mois), et appartements indépendants pour l'habitat de transition (pour loger les bénéficiaires pendant un an au maximum). Cette méthode permet aux bénéficiaires de passer de la prise en charge complète à un style de vie plus indépendant avec la supervision externe et un accompagnement continu, en facilitant ainsi leur autonomie et indépendance à long terme. Ces services d'hébergement sont toujours accompagnés par un accompagnement complet mentionné ci-dessus. Proyecto ESPERANZA offre également un service d'assistance téléphonique 24h/24 et facilite le retour volontaire lorsqu'il est demandé.

POPULATION VISÉE: Proyecto Esperanza s'adresse aux femmes (et à leurs enfants) ayant fait l'objet de la traite, sans demander si elles ont été identifiées formellement comme victimes de la traite. Les bénéficiaires doivent être âgées de plus de 17/18 ans. Dans les 20 dernières années, le projet a offert un accompagnement complet à plus de 1 120 survivantes de la traite des êtres humains en Espagne. La plupart des survivantes sont des femmes âgées entre 18 et 30 ans venant de plus de 70 pays. 60% de ces femmes ont bénéficié d'un logement sécurisé et temporaire dans le réseau d'hébergement du projet.

FINANCEMENT: Le projet est financé par le gouvernement de la région de Madrid, le Ministère de l'Inclusion, de la Sécurité Sociale et de la Migration, ainsi que par les dons et d'autres formes de financement privé.

3.1.2

Accompagnement psychosocial et services de santé

Project Choice,
Association Les amis du Bus des Femmes, France.

busdesfemmes.org



CONTEXTE: Les amis du Bus des Femmes est une association française fondée en 1990 par des anciennes travailleuses du sexe. L'association porte une méthodologie de santé communautaire, en lien avec le Dispositif National d'accueil et de protection des victimes de la traite (Ac.Sé). Elle est active notamment dans la lutte contre la traite des êtres humains et dans la promotion des droits des victimes. Le Projet Choice est né en 2014 de la volonté de trois associations parisiennes, dans le but d'améliorer la prise en charge psychique des victimes pour les aider à se redresser et à rétablir le contact avec elles-mêmes.

DESCRIPTION: Pour accéder au projet il suffit de faire une demande personnelle. Puis, une première rencontre est organisée auprès de l'association et pendant cette rencontre la psychologue explique la nature du travail à la victime. Par la suite, les consultations n'ont plus lieu à l'association, mais au service de santé gratuit (afin d'extraire la consultation psychologique du cadre de l'accompagnement juridique et social et de favoriser un travail de maillage). La dimension psychologique du programme prend son sens selon: la capacité de la femme à élaborer, le temps que l'on peut lui consacrer sur le long terme et sa situation administrative. Lors des consultations, on aborde l'ensemble des domaines de la vie des jeunes femmes, sans se focaliser uniquement sur la traite ou sur la prostitution, et ce afin qu'elles se reconnaissent en tant que personnes. Les objectifs de l'accompagnement psychologiques sont: prendre le temps pour que les jeunes filles parlent d'elles, établir une relation sincère, aborder les sujets tabous et en parler directement pour libérer la parole des femmes, aider les jeunes filles mineures à révéler leur âge et accepter un placement en foyer et apporter des informations sur leurs droits. Les entretiens sont en anglais et les psychologues utilisent plusieurs matériaux, dont des vidéos, pour favoriser le débat. Les victimes sont orientées vers d'autres services et les psychologues organisent des rencontres régulières avec d'autres acteurs engagés dans le soutien aux victimes afin de faciliter un travail complémentaire entre tous les domaines dont relève le bien-être des femmes.

POPULATION VISÉE: Le projet Choice s'adresse aux femmes et aux adolescentes Nigériennes victimes de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle. Il n'y a aucune autre condition requise.

3.1.3

Activités artistiques et expressives

Atelier de théâtre et d'expression,
Ass. Comunità Papa Giovanni XXIII, Italie.

apg23.org



CONTEXTE: L'Associazione Comunità Papa Giovanni XXIII est une organisation catholique internationale fondée en 1968 par don Oreste Benzi en vue de mettre en place un engagement concret et constant dans la lutte contre la marginalisation et la pauvreté. Issue de l'Association, la coopérative sociale *Comunità Papa Giovanni XXII* travaille avec les adultes marginalisés. Son atelier de théâtre et d'expression est une initiative développée au sein de la maison «*San Giovanni Battista*», dans la province de Bologne, où la coopérative sociale assiste également les victimes de la traite des êtres humains. L'atelier est axé sur le principe de la communication empathique non-violente, qui peut aider les victimes à développer la conscience de soi et à améliorer leurs relations dans la communauté, ce qui représente un élément important pour leur (ré)intégration sociale et professionnelle dans la société.

DESCRIPTION: L'atelier de théâtre et d'expression vise à créer un espace où les bénéficiaires puissent s'exprimer, se mettre en relation avec les autres tout en établissant un contact positif avec leur corps. L'atelier est réparti en deux phases. La première phase se focalise sur l'expression des émotions et sur la création de l'empathie, c'est une étape où les bénéficiaires identifient les conditions qui entravent leur (ré)intégration. Cette phase prévoit des exercices pour améliorer l'écoute active et se focaliser sur les émotions et les besoins, pour pratiquer l'orientation dans l'espace et dans le temps, la respiration, la posture, le contact visuel et physique. La deuxième phase consiste en la mise en parole et la mise en scène, à partir de l'identification d'un sujet ou d'un texte littéraire/poétique, l'improvisation de la part des bénéficiaires pour arriver à l'établissement d'un scénario et d'un décor. L'activité est axée sur les principes de l'interculturalité et de l'intégration sociale, les groupes mixtes d'hommes et femmes ont le but d'aider les victimes à surmonter les conflits et les tensions.

POPULATION VISÉE: Le projet s'adresse aux adultes marginalisés, que ce soit des femmes ou des hommes, prise en charge par les services des Autorités Sanitaires Locales et par les services sociaux de la municipalité. Grâce à la collaboration avec l'Inspectorat Général des Aumôniers des Prisons, la participation est ouverte également aux mères condamnées. A présent, cinq hommes et quatre femmes prennent part aux activités, dont deux sont des victimes Nigérianes de la traite des êtres humains. Les bénéficiaires vivent dans la maison «*San Giovanni Battista*». La seule condition requise est d'accepter de mettre en jeu ses émotions et ses capacités.

FINANCEMENT: L'atelier reçoit des contributions annuelles par la municipalité, par des fondations ou des dons privés. Il est également inscrit dans les programmes des services sociaux développés par les assistants sociaux pour chaque bénéficiaire logé dans la maison la maison «*San Giovanni Battista*».

3.1.4

Services de protection pour l'enfance

Programme de sécurité en ligne,
ECPAT Belgique, Belgique

ecpat.be



CONTEXTE: ECPAT Belgique est l'un des membres d'ECPAT International, seul réseau international exclusivement dédié à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Le programme de sécurité en ligne vise à empêcher le recrutement des enfants pour les réseaux d'exploitation en ligne, au vu de la tendance croissante de se servir notamment des réseaux sociaux comme plateformes de recrutement en ligne.

DESCRIPTION: ECPAT Belgique organise des sessions d'information et de formation sur la sécurité en ligne pour les mineurs dans les écoles et les centres pour mineurs non accompagnés. Le but de ces sessions est d'apprendre aux enfants les notions du partage d'information en ligne et de protection de la vie privée afin d'éviter qu'ils soient recrutés par les trafiquants en ligne. Le programme de sécurité en ligne utilise le modèle de formation entre paires. Les «formateurs entre paires» sont sélectionnés par les partenaires du projet dans les écoles ou les centres pour mineurs non accompagnés (assistants sociaux, enseignants, etc.). ECPAT Belgique dispense une formation sur la sécurité en ligne à ces formateurs entre paires qui partageront les matériaux et les informations acquis avec leurs paires lors de séances de formation formelle. On supporte également ces formateurs entre paires dans le développement des compétences et des techniques de. La formation est divisée en fonction du sexe, cela permet aux filles et aux garçons de se sentir à l'aise lors de la formation et du débat. L'organisation travaille également avec les enseignants d'école qui souhaitent ajouter la formation sur la sécurité en ligne à leur CV. De même, on est en contact avec les centres pour mineurs non accompagnés afin d'inclure nos formations dans leurs programmes. Le personnel d'ECPAT Belgique est disponible à participer aux formations entre paires, mais on préfère que ce soient les formateurs entre paires à prendre l'initiative.

POPULATION VISÉE: Le programme de sécurité en ligne est mis en place dans les écoles pour les enfants à partir de 12 ans (essentiellement entre 12 et 14 ans) et dans un centre pour les enfants mineurs non accompagnés en Belgique. Les formateurs entre paires doivent être âgés de 15 ans au moins, mais la plupart ont entre 15 et 16 ans. ECPAT Belgique estime que cette formation est importante pour tous les enfants, mais elle l'est encore plus pour les enfants vulnérables au recrutement aux fins d'exploitation sexuelle (les mineurs non accompagnés).

FINANCEMENT: Le programme de sécurité en ligne est financé par ECPAT International et par financement participatif.

3.1.5

Renforcement des compétences, indépendance économique et inclusion sociale

Food 4 Life,

Fondation du Diocèse Onlus Caritas Trieste, Italy

www.caritatrieste.it



CONTEXTE: La Fondation du Diocèse Onlus Caritas Trieste s'inspire dans son action aux principes de fraternité et de charité contenus dans l'Evangile. Ses activités s'inscrivent dans les domaines de la solidarité sociale, de l'hébergement et de l'assistance sociale. Le programme d'accompagnement de *Casa la Madre* vise à supporter les jeunes mamans (notamment Nigéri-anes) qui ont fait l'objet de violence et de la traite afin d'améliorer leurs compétences parentales et de leur offrir une opportunité d'indépendance économique et d'inclusion sociale.

DESCRIPTION: Le projet vise à intégrer les compétences professionnelles et relationnelles des bénéficiaires à travers la mise en place de cours de formation (sphère professionnel) et des parcours thérapeutiques/atelier d'épanouissement personnel (sphère relationnelle) et à développer les compétences spécifiques nécessaires à démarrer une activité de restauration. Pour définir la charpente du projet, on a décidé de capitaliser sur deux expériences menées ces dernières années dans le secteur de la restauration:

- Gestion d'une cuisine pour la préparation de repas tout faits à destination des structures d'accueil et du réfectoire de Caritas;
- Atelier de cuisine avec la création de buffets pour les événements en ville, animés par un chef de renom dans le domaine du service de traiteur pour les entreprises et les particuliers.

L'objectif global est donc la promotion de services de traiteur de taille moyenne/petite (entre 15 et 50 personnes). Le projet offre une opportunité d'insertion professionnelle à 8 femmes et un accompagnement à la famille par un service de garderie pour 5 enfants au maximum.

POPULATION VISÉE: Les bénéficiaires sont orientées vers *Casa la Madre* par le gouvernement/ministères, les municipalités et/ou la police. Les femmes hébergées chez *Casa la Madre* peuvent accéder au programme sur base volontaire, la participation n'étant pas obligatoire. Les bénéficiaires sont des réfugiées et des demandeuses d'asile. La presque totalité de ces femmes sont enceintes ou mères d'un enfant. En général elles n'ont aucun lien avec le père, la grossesse étant souvent le fruit de violences subies en Libye.

FINANCEMENT: *Casa la Madre* bénéficie de fonds européens, ainsi que des financements octroyés par le Programme national pour les demandeurs d'asile, par les municipalités et par l'Eglise Catholique.

3.1.6

Renforcement des compétences, indépendance économique et inclusion sociale

Crisalis,

Coopérative Sociale Quid, Italie et Makers Unite (NL)

www.quidorg.it



CONTEXTE: *Progetto Quid* a été fondé en 2012 dans le but de permettre l'accès au monde du travail aux femmes défavorisées. L'embauche de ces femmes répond aux demandes du marché et, en même temps, leur permet de jouer un rôle actif dans la fabrication de jolis articles de mode. Grâce aussi à un réseau solide de marques partenaires soigneusement sélectionnées qui donnent leurs excédents de tissus, on peut marier la fabrication de produit de haute qualité au respect pour l'environnement. **CRISALIS** (CReative Initiatives in Social enterprises for Assistance, Labor Integration and Self-development, en français *Initiatives créatives d'entreprise sociale pour l'accompagnement, l'intégration professionnelle et le développement personnel*) est une entreprise sociale créative qui vise à mettre au point et à tester une stratégie de promotion de l'insertion et la permanence dans le marché du travail, ainsi que l'accompagnement dans le rétablissement de 12 femmes venant de pays tiers qui ont fait l'objet de la traite des êtres humains, notamment aux fins d'exploitation sexuelle.

DESCRIPTION: Crisalis est un programme de la durée de 18 mois qui associe des opportunités concrètes d'emploi consistant en des ateliers d'expression créative et des opportunités de co-création, menées dans et par deux jeunes entreprises sociales: Quid (Italie) et Makers Unite (NL), avec le savoir-faire de The Language Project, une organisation grecque qui travaille sur la langue en tant que moyen d'intégration. L'action mise en place combine la formation professionnelle, l'intégration au travail et des éléments du développement personnel pour aboutir à une stratégie d'intégration active qui valorise les femmes dans des équipes dirigées par des femmes. Chaque action est mise en œuvre de façon à permettre aux bénéficiaires de participer activement à la conception de son propre programme de formation, ainsi qu'à la fabrication des accessoires et des produits qui intègrent les histoires personnelles. Une collection d'accessoires sur mesure conjointement conçue par les bénéficiaires célébrera l'apport de la créativité à l'intégration, l'émancipation et l'équité dans le marché du travail. Sur la base des expériences de Makers Unite et de Quid, à la fin du programme la totalité des 12 emplois créés pour le projet seront autonomes: les bénéficiaires seront pleinement productive et apprendront les compétences de leadership permettant de devenir, à leur tour, des formatrices entre paires.

POPULATION VISEE: Crisalis s'adresse aux jeunes femmes (19-29 ans) victimes de la traite des êtres humains venant de pays tiers, souvent des mères célibataires au chômage et titulaires d'un permis de résidence qui leur permet de travailler.

FINANCEMENT: Le budget est assuré par l'AMIF et par des fondations privées.

3.1.7

Renforcement des compétences, indépendance économique et inclusion sociale

Insertion professionnelle des victimes de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelles, Fundación de Solidaridad Amaranta, Espagne.

fundacionamaranta.org



CONTEXTE: La Fondation a pour but de contribuer au développement des droits des femmes dans le monde entier, en menant des actions de plaidoyer pour celles qui se trouvent dans des situations de grave vulnérabilité ou d'exclusion sociale. La fondation a mis en place plusieurs programmes et services complémentaires pour offrir une réponse complète au manque d'opportunités d'intégration sociale et professionnelle pour les femmes, notamment les victimes de la traite des êtres humains et de l'exploitation sexuelle.

DESCRIPTION: En 2016 la Fondation a lancé une initiative spécifique pour favoriser l'insertion professionnelle des victimes de la traite des êtres humains dans deux régions en Espagne: *Principauté des Asturies et Grenade*. Le projet vise à renforcer l'employabilité des femmes à travers l'acquisition de connaissances et compétences mais aussi à travers un processus d'émancipation qui les prépare à relever les nouveaux défis. Pour ce faire, on a mené des activités visant l'amélioration des compétences personnelles, sociales et techniques/professionnelles avec une approche holistique et une démarche respectueuse des droits de l'homme et du genre. La méthode de travail, avec un focus pluridisciplinaire, est basée sur un parcours personnalisé d'intégration sociale et professionnelle. Une équipe d'experts met au point et gère des plans individuels d'émancipation qui tiennent compte de la situation personnelle de chaque femme et qui favorise leur développement et leur émancipation. Un conseiller en emploi est aussi disponible pour mieux adapter le parcours dans sa totalité (cette coordination est essentielle pour mener des interventions efficaces permettant d'aboutir à un changement et une amélioration permanents). L'initiative est intégrée par des services d'accompagnement, dont aide psychologique, assistance légale, éducation, location, hébergement, santé, famille, etc. qui sont disponibles au sein de la Fondation. Jusqu'à présent le projet a aidé 45 femmes au total. Le taux d'insertion professionnelle a augmenté depuis le lancement du projet et est proche de 70% à l'heure actuelle.

POPULATION VISEE: Des femmes (célibataires ou avec des enfants), survivantes de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

FINANCEMENT: Le projet est financé par le Fonds Social Européen (et géré par le Ministère espagnol de l'Inclusion, de la Sécurité sociale et de la Migration), par les gouvernements régionaux de la *Principauté des Asturies* et de l'*Andalousie* et par la Municipalité de *Gijón*.

3.1.8

Renforcement des compétences, indépendance économique et inclusion sociale

Projet L.I.S.A.,
Associazione Diakonia Onlus, Italie

caritas.vicenza.it/diakonia



CONTEXTE: L'association *Diakonia Onlus* est née en juin 1998 en tant que volet opérationnel de la Caritas du Diocèse de Vicence. Elle mène des activités liées à l'accompagnement social et sanitaire, l'insertion professionnelle, l'habitat inclusive ainsi que des activités d'éducation, formation et protection des droits civils. Le projet L.I.S.A. a été mis au point afin de s'occuper de l'inclusion sociale et professionnelle des femmes, en améliorant le bien-être et l'autonomie des bénéficiaires tout en développant leurs aptitudes personnelles.

DESCRIPTION: A travers l'éducation, la formation et l'information, le projet a aidé les femmes en situation de vulnérabilité à saisir leur potentiel individuel et collectif. Après une étude de chaque situation individuelle, les bénéficiaires étaient impliquées dans des activités suivies par une évaluation générale effectuée par une équipe d'experts afin d'identifier le meilleur plan d'action. Le Projet L.I.S.A. a supporté les bénéficiaires dans des activités de renforcement des compétences et dans le parcours vers l'autonomie grâce à la mise en place d'un *Laboratorio Verde* (cours d'agriculture: soin d'un potager, d'un jardin ou d'autres espaces en plein air), *Laboratorio di Cucina* (cours de cuisine: conservation des aliments, activités ménagères et de cuisine - en utilisant les produits du potager), *Laboratorio di Alfabetizzazione* (cours d'alphabétisation: tenus par des bénévoles en collaboration avec un médiateur interculturel et une école locale), *Laboratorio Creativo Manuale* (cours de tricotage: travail d'assemblage, découpe et couture), le *Jazzercise* (cours de musique/danse) et la mise en œuvre de stages professionnels. Les activités se tenaient une fois par semaine dans un milieu de travail (sécurisé) où le leadership des bénéficiaires était encouragé, ainsi que le développement de compétences liées au travail et l'apprentissage des traditions et des coutumes locaux. Le projet a eu une durée d'un an et a aidé 22 femmes: 15 étrangères et 7 italiennes. Parmi les bénéficiaires du projet L.I.S.A., 6 femmes ont trouvé un emploi à la fin du programme.

POPULATION VISEE: L'initiative était destinée aux jeunes mères, victimes de la traite des êtres humains, aux femmes bénéficiant d'une peine alternative à la prison et en situation socioéconomique défavorisée.

FINANCEMENT: La *Fondation San Zeno de Vérone* en collaboration avec la Fondation Cariverona a financé le projet L.I.S.A pendant un an.

3.1.9

Services et approches multisectoriels

Programme national d'accompagnement,
Plateforme de la société civile suédoise contre la traite des êtres humains, Suède

manniskohandel.se

PLATTFORMEN
CIVILA SVERIGE MOT
MÄNNISKOHANDEL

CONTEXTE: La Plateforme de la société civile suédoise contre la traite des êtres humains est une organisation sans but lucratif de promotion des droits de l'homme qui regroupe une vingtaine d'organisations et d'acteurs engagés dans la lutte contre la traite des êtres humains et le rétablissement de la dignité des victimes. Entre 2015 et 2019 la Plateforme a géré le Programme national d'accompagnement (*PNA*) animé par sept organisations œuvrant dans toute la Suède, avec des activités menées notamment à Stockholm, Göteborg et Malmö. L'objectif était d'intégrer le système institutionnel d'assistance suédois afin d'assurer l'accès aux services d'accompagnement aux victimes de la traite et de l'exploitation qui sont exclues du système institutionnel ou qui refusent de dénoncer leur conditions aux autorités.

DESCRIPTION: Le *PNA* visait à offrir un support additionnel et amélioré aux victimes de la traite et de l'exploitation. Les bénéficiaires du programme d'assistance étaient identifiées de manière informelle par des opérateurs du *PNA* et faisant l'objet d'un accompagnement en fonction de leurs besoins individuels. Le programme a assuré une assistance pendant la période de réflexion de 30 jours afin de permettre aux bénéficiaires de décider si elles voulaient dénoncer leur situation à la police (en prenant en charge les frais de nourriture, personnel, thérapie psychologique et assistance juridique), une assistance de 90 jours en dehors du processus légal (qui pouvait être offerte plus d'une fois) et pour terminer 45 jours d'intégration (pris en charge grâce aux fonds pour l'intégration et l'émancipation de l'individu en Suède ou dans le pays d'origine, par ex. stage professionnels, éducation, sports et loisirs, frais liés à l'emploi et au logement). Une contribution supplémentaire est prévue si la bénéficiaire est enceinte ou a des enfants. Une fois l'assistance liée au programme terminée, plusieurs femmes ont trouvé une solution d'habitat indépendant, d'autres ont bénéficié d'une assistance supplémentaire grâce aux contributions financières des centres d'accueil. Le programme national d'accompagnement a aidé 86 personnes en 2018.

POPULATION VISÉE: Le programme est destiné aux adultes venant de différents pays, aux victimes de la traite et de l'exploitation, avec une attention particulière pour les femmes. Les femmes enceintes ou avec des enfants sont également assistées dans le cadre du programme.

FINANCEMENT: Le Programme national d'accompagnement (*PNA*) a débuté en 2015 grâce au financement d'une agence gouvernementale, le Conseil d'administration départemental suédois (*Länsstyrelsen*). Pour l'année 2018 le programme était financé par le gouvernement suédois, ensuite le financement n'a pas été renouvelé.

3.1.10

Sensibilisation et mobilisation des communautés

Sensibilisation et éducation dans la communauté et chez les jeunes,
Fondation Caritas de l'Archidiocèse de Pescara-Penne Onlus, Italie

caritaspescara.it



CONTEXTE: La *Fondation Caritas de l'Archidiocèse de Pescara-Penne Onlus* est l'organisme chargé de supporter la structure et les initiatives menées par l'office pastoral Caritas du Diocèse. Conformément aux indications du Plan national anti-traite, adopté par le Conseil des Ministres en 2016, la Fondation favorise la sensibilisation et l'éducation sur traite des êtres humains dans la communauté et chez les jeunes.

DESCRIPTION: Les activités consistent en des ateliers sociaux sur la traite des êtres humains destinés aux élèves de l'enseignement secondaire et aux universitaires (Université 'Gabriele d'Annunzio'); des campagnes de sensibilisation pour la communauté sur l'exploitation sexuelle, la prostitution et la condition des victimes (organisation d'événements dans les centres d'accueil et réalisation de publicités/vidéos de sensibilisation); engagement des familles et des bénévoles dans la promotion de la dignité humaine (à travers des expériences telles qu'«Ajoute un couvert à la table» où les familles ouvrent leurs maisons aux victimes de la traite ou «Habitat social» où les familles italiennes hébergent des personnes vulnérables); la formation continue des opérateurs locaux (la formation des opérateurs qui travaillent sur terrain avec les victimes de la traite est dispensée par des professionnels spécialistes du phénomène). Les activités sont menées tout au long de l'année. Le suivi et l'évaluation sont qualitatifs et quantitatifs et concernent le nombre d'actions/activités menées, les participants et leur degré d'intérêt.

POPULATION VISÉE: Les activités sensibilisation et d'éducation dans la communauté et chez les jeunes sont destinées à la communauté locale: familles avec des enfants, adolescents, adultes, personnes âgées et professionnels.

FINANCEMENT: Les fonds sont débloqués par la *Fondation Caritas de l'Archidiocèse de Pescara-Penne Onlus*, par *Département pour l'égalité des chances de la Présidence du Conseil des Ministres* et par le *S.P.R.A.R. (Sistema di Protezione per Richiedenti Asilo e Rifugiati - Système de protection des demandeurs d'asile et des réfugiés)*.

Conclusions

Pendant la crise sanitaire due au Covid-19, les recommandations du représentant spécial de l'OSCE, Valiant Richey, ont souligné la difficulté croissante de lutter contre la traite et pour la protection des survivantes. «L'impact de la crise liée au COVID-19 sur la traite des êtres humains est profondément dérangeant. Nos recommandations visent à supporter les états membres de l'OSCE dans la lutte contre traite des êtres humains avant et après la crise actuelle, pourvu que les vulnérabilités auront tendance à s'aggraver dans les semaines et les mois à venir». Les recommandations plus significatives sont:

- Accorder ou prolonger les titres de séjour (temporaires) aux migrants et aux demandeurs d'asile indépendamment de leur statut juridique afin de faciliter l'accès au programmes d'assistance et d'identifier rapidement les victimes potentielles de la traite.
- Donner la priorité aux ressources destinées aux services de réhabilitation dans les domaines à risque élevé tels que la prostitution, en offrant une alternative concrète d'inclusion professionnelle aux personnes en détresse.
- Offrir aux survivantes un logement sécurisé et immédiat, un accompagnement sanitaire et psychologique, en leur assurant un hébergement temporaire en quarantaine avant qu'elles ne soient placées dans les centres d'accueil, conformément aux mesures de prévention contre le Covid-19.
- Prolonger d'au moins six mois toutes les mesures de protection et d'accompagnement des victimes de la traite afin d'assurer la continuité de leur processus d'intégration après la crise sanitaire actuelle.
- Continuer à investir dans les programmes de réhabilitation car le risque de «perdre» les SDT se trouvant déjà en transition est plus élevé de nos jours à cause des conditions économiques défavorables.

Avec la crise sanitaire, les organisations sont encouragées à continuer ou à mettre en œuvre de nouvelles formes d'accompagnement des survivantes de la traite, tant au sein qu'en dehors des structures d'accueil: des activités d'assistance psychologiques, informations juridiques, éducation et orientation professionnelle peuvent être temporairement menées – certes avec des limitations importantes – même à distance pour assurer la continuité des projet personnalisés et éviter toute forme de revictimisation.

Les défis des relations: empathie, confiance et pas de préjugés

Comme on l'a vu dans les paragraphes précédents, les actions qui peuvent être mises en place pour favoriser le processus d'intégration des survivantes Nigériennes demandent des **compétences et une approche interculturelle axées sur la personne** de la part des opérateurs et des professionnels du secteur social, sanitaire, légal, des psychologues et des bénévoles. Ce sont des compétences importantes qui doivent être constamment «entraînées» et actualisées. Un élément tout aussi indispensable est une approche positive vis-à-vis des SDT axées sur l'empathie, quelle que soit leur fragilité, pour s'assurer qu'elles deviennent les protagonistes du rétablissement de leur vie et de leur émancipation, qu'elles s'affranchissent des traumatismes vécus et recommencent à faire confiance aux autres. Les opérateurs doivent être conscients du

statut des bénéficiaires, au cours du processus d'immigration, de leur accès aux services sociaux ou de la recherche d'un emploi et s'adapter aux conditions d'isolement et de peur qui peuvent en découler et augmenter la détresse émotionnelle et existentielle des survivantes. C'est en vue de ce bond qualitatif dans la création d'une **relation de confiance** que les programmes de réhabilitation et d'intégration, tout comme l'accompagnement psychosocial, la formation de qualité et les opportunités professionnelles «devraient toujours inclure la **dimension spirituelle** comme élément essentiel du développement humain intégral qui est leur objectif suprême»³⁶. L'attention à la dimension spirituelle des SDT permet aussi de **surmonter les préjugés** et renforcer la confiance.

Renouveler les stratégies d'accueil et d'accompagnement pour les SDT par rapport au changement générationnel et social

Pendant cette période de pandémie liée au COVID-19 on a compris que, au sein des communautés et des établissements structures comme des familles, les survivantes parviennent à éprouver, malgré la réticence initiale, un sens d'appartenance à la communauté sociale plus large, qui va au-delà d'elles-mêmes et de leur individualité. Notamment dans un groupe, en présence d'un professionnel ou d'un opérateur et même quand ceux-ci était à distance, elles n'ont pas cessé de se sentir utiles pour les autres et se sont investies dans toutes les initiatives d'accompagnement, téléphonique ou en ligne, mises en place pour écouter les expériences des autres et partager son point de vue, ce qui leur a permis de se sentir plus étroitement liées, de développer un sentiment communautaire plus profond s'opposant à la solitude et à l'apathie du confinement qui pourrait induire à l'isolement ou à une réapparition de la dépression. Les **réseaux sociaux peuvent être une ressources précieuse pour l'intégration**, y compris par la création d'un réseaux de support social au sein des communautés, de visioconférences, de conversations téléphoniques ou messages qui peuvent réduire la distance quand on est séparés, sans pour autant en abuser. L'altruisme, y compris dans la dimension spirituelle, s'est avéré un mécanisme social plus enrichissant pour ceux qui le choisissent que pour ceux qui en bénéficient: non seulement il semble réduire l'anxiété, le stress et améliorer l'état de santé de la personne, mais il contribuerait également à vivre plus longtemps malgré les catastrophes auxquelles nous sommes confrontés à l'échelon mondial. Quelques bénéficiaires ont continué de prendre part aux stages professionnels ou, après la levée du confinement, elles sont rentrées au travail où la situation avait changé énormément et pourtant elles ont su répondre au changement avec une responsabilité impressionnante. Par exemple il y en a qui travaillent en tant qu'aides-soignantes aux côtés des personnes âgées ou des handicapés, c'est-à-dire des personnes très vulnérables, elles ont donc dû apprendre très rapidement et s'en tenir scrupuleusement aux mesures de limitation de la pandémie, dont la désinfection des espaces à l'aide de nouveaux équipements et la distanciation physique. Dans d'autres cas elles ont assisté au bouleversement de leurs tâches de travail, comme dans le cas des survivantes employées dans les entreprises textiles qui ont remplacé la fabrication de vêtements par celle de masques, dans un milieu de travail profondément transformé, avec de nouvelles limitations, règles et obligations relatives aux EPI et aux procédures. A cet égard, il convient de noter l'importance de prévoir un suivi, comme dans le cas des projets de lutte contre la traite, sous forme de vérification périodique, formelle et informelle, des résultats obtenus pendant et à la fin du programme d'accompagnement et d'intégration, y compris un tutorat constant – en présentiel ou à distance – dans la phase d'autonomie d'habitat.

36 (2019). *Orientations pastorales sur la traite des personnes*, p.34

Pendant la crise sanitaire du Covid-19, on a été confronté à l'évidence que la libération des survivantes de la traite est un processus long, notamment en cas de jeunes femmes qui deviennent majeures et des mères célibataires, dont l'autonomie en termes de logement doit être favorisée soit par le cohabitat ou par la mise à disposition de logements indépendants de transition (voir les bonnes pratiques en Espagne illustrées au chapitre 3.1), soit par la location temporaire d'appartements aux SDT. Toujours pendant cette phase, le tuteur - médiateur a représenté et continue de représenter une figure fondamentale pour les aspects administratifs et dans la médiation avec les agences immobilières ou les propriétaires d'immeubles aussi bien que pour l'éducation à l'économie en vue de payer le loyer, ses factures ou tout simplement pour le respect des règles dans les immeubles ou l'obtention de facilitations fiscales.

Assurer des parcours interactifs de sensibilisation de la jeunesse et décourager la demande

En complément de ces remarques de nature opérationnelle, il faut souligner qu'un engagement dans la sensibilisation de la communauté locale est de plus en plus important de nos jours, notamment dans **l'éducation des jeunes** sur des problèmes liés à la traite et à l'exploitation sexuelle des femmes, sur le dialogue interculturel, sur l'éradication des discriminations raciales et entre les sexes. Une société inclusive se construit à partir de ses jeunes générations. L'école est un milieu en évolution continue et peut favoriser le développement de nouvelles idées et de nouvelles réponses aux problèmes bien connus dans la mesure où elle est ouverte aux contributions innovantes des jeunes. L'école devrait être un espace où tout n'est pas préétabli, où les gens qui peuvent déterminer un changement sont encouragés à jouer un rôle actif. Dans la société actuelle, si fluide et affectée - notamment en période de Covid-19 - par les technologies numériques qui font augmenter hors proportion la demande de services sexuels payants, nous ne pouvons pas accepter de cacher la coresponsabilité de tout individu vis-à-vis des réseaux criminels de trafiquants qui recrutent et gèrent la soi-disant «offre». C'est un défi fondamental à relever pour que les jeunes soit conscients que «l'acquisition de soi-disant services sexuels, sous toutes ses formes y compris la pornographie, le cybersexe, les clubs de strip-tease et les salles de danses érotiques, constituent une infraction grave à la dignité et à l'intégrité humaines, et un affront à la sexualité humaine»³⁷.

Une dernière recommandation, en conclusion de ce manuel, pour passer du plan d'éducation au plan de la communication et de la législation. Décourager la demande et appliquer, dans tous les états membres de l'Union Européenne, des sanctions à l'encontre des soi-disant «consommateurs» semble être la seule solution pour assurer la reconnaissance de la dignité des survivantes, qui ne se sentiront plus considérées comme un «produit» de l'industrie de la prostitution. «Il faut également un mécanisme de reddition de comptes dans toute la chaîne d'exploitation lorsque la TEH facilite les mariages forcés, la servitude, la mendicité forcée, le prélèvement d'organes et l'exploitation à des fins de reproduction. **Il faudrait promouvoir des campagnes de sensibilisation à propos des responsabilités et des obligations légales concernant la demande de la TEH** aux plans national et international, avec la collaboration de toutes les parties concernées». Les survivantes sont les premières à nécessiter d'une réintégration dans la société pour ne plus se sentir comme des corps mis en vente. «Toute la société est appelée à développer cette conscience, spécialement au plan législatif national et international, de manière à pouvoir garantir la remise des trafiquants à la justice et une réutilisation de leurs

injustes gains au profit de la réhabilitation des victimes»³⁸.

37 Section des migrants et réfugiés du Dicastère Vatican pour le développement humain intégral (2019). *Orientations pastorales sur la traite des personnes*, p.13

38 Pape François (2015), *Discours aux participants à la session plénière de l'Académie pontificale des sciences sociales*.

J'en suis sortie!

La parole aux survivantes

J'ai vécu deux ans dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile convaincue que je serais ensuite transférée à un appartement autonome mais ce projet ne s'est jamais concrétisé. J'avais perdu espoir.

J'ai été accueillie par la Fondation Caritas et même si j'étais découragée et dans un état de forte dépression, j'avais confiance et j'ai commencé un chemin de soutien psychosocial. J'ai lentement retrouvé la confiance en moi et j'ai accepté d'être soutenue par deux volontaires. Elles sont devenues mes anges, se tenant toujours à mes côtés, partageant avec moi des fatigues et des joies, me soutenant dans la gestion de l'enfant.

J'ai également réussi à fréquenter l'école secondaire et participer à un cours de boulangerie qui m'a passionné et même commencer un stage dans un laboratoire de pâtisserie de la ville de Senigallia.

Ces expériences m'ont redonné optimisme et beaucoup d'envie d'apprendre. Ma journée est pleine, entre le stage et les heures d'école. Mais ma petite fille et moi nous sentons enfin aimées et acceptées.

Sarah, 30 ans

ANNEXE

Les questionnaires de satisfaction: les points de vue des bénéficiaires

En avril 2020 les SDT bénéficiant du projet ont rempli un questionnaire disponible en langue anglaise et italienne. Le questionnaire visait à recueillir des informations sur le profil des SDT et à évaluer leur niveau de satisfaction par rapport aux parcours d'intégration mis en place par le projet ainsi qu'aux perspectives personnelles pour l'avenir. Le présent rapport fait état des résultats du questionnaire en vue de supporter l'évaluation du modèle pilote par les organisations partenaires.

28 SDT participant à la phase pilote ont rempli le questionnaire: 16 en italien et 12 en anglais. Les femmes ayant pris part à la phase pilote sont très jeunes: sur les 28 participants, 4 sont âgées 18-21 ans (18,3%), 19 sont âgées 22-30 ans (67,9%) et 5 à peine ont plus de 31 ans (17,9%).

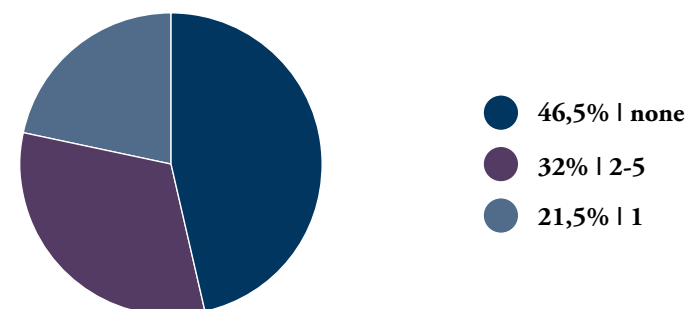
FEMMES REGROUPÉES PAR ÂGE



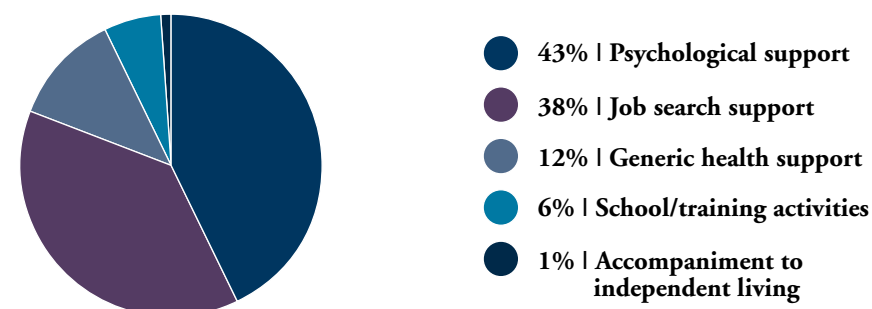
Sur le total, 44% est titulaire d'une protection internationale (asile ou protection subsidiaire), pour le restant 56% il s'agit d'autres types de permis (en attente de décision, certaines sont demandeuses d'asile et d'autres ont un permis de résidence pour cas particuliers). La plupart a fait l'objet de violence pendant le voyage vers l'Europe et/ou en Italie, mais certaines ont déclaré qu'elles étaient déjà victimes de la traite dans leur pays d'origine ou dans un autre pays avant d'arriver en Italie.

15 sur le total de 28 femmes ont un enfant, 9 d'entre elles (60%) ont plus d'un enfant. 53% vivent en Italie avec leur enfant, les autres par contre ont laissé un ou tous leurs enfants au Nigéria.

NOMBRE D'ENFANTS



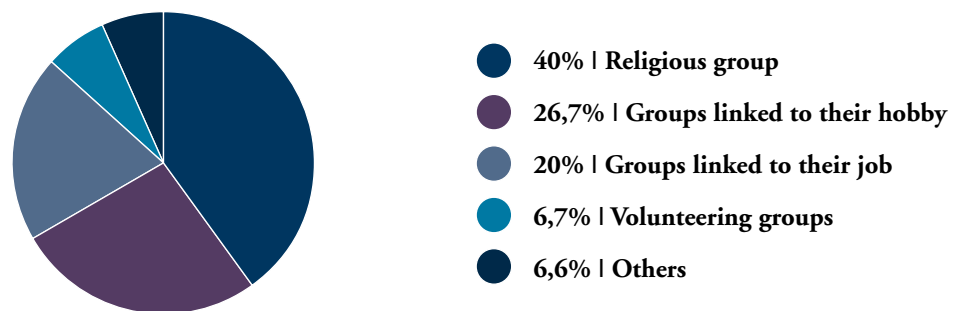
SERVICES JOUIS



La totalité des SDT a déclaré avoir joui de plusieurs services d'intégration, en particulier des cours de langue italienne, un accompagnement à la recherche d'un emploi, une orientation professionnelle, un support pour l'habitat indépendant et un accompagnement psychologique. Seulement 7 (46%) femmes avec un enfant a bénéficié d'un accompagnement par les services aux enfants en bas âge (crèche, garderie, etc.).

18 femmes sur 28 (64%) n'appartient à aucun groupe attaché à leur travail ou à leurs loisirs, alors que 19 fréquentent des groupes religieux au moins une fois par semaine. 3% à peine appartient à un groupe de bénévoles qu'elle fréquente seulement une fois par an. La majorité des groupes d'appartenance des femmes sont constitués essentiellement par des personnes nigérianes, ce qui est assez normal à cause de leur affiliation religieuse commune.

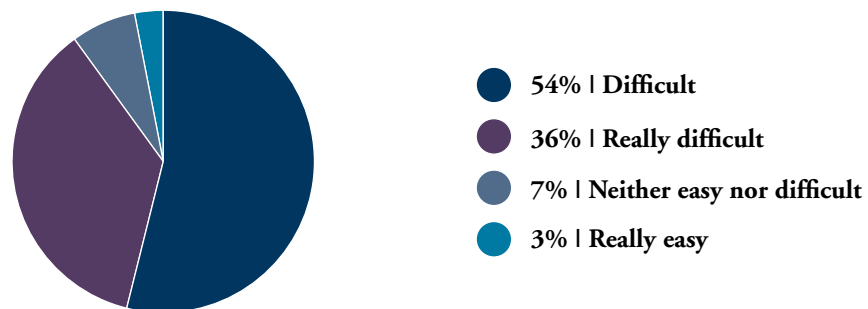
APPARTENANCE À DES GROUPES



Très peu des femmes se sentent en mesure de communiquer et d'écrire en italien sur des sujets connus.

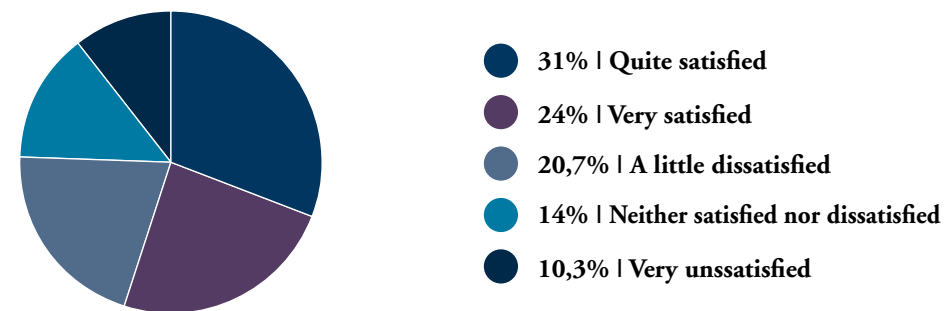
La plupart estime avoir une maîtrise faible à insuffisante de la langue italienne. 15 femmes (53%) ont tout du moins déclaré avoir un bon niveau de compréhension, 5 à peine se sentent en mesure de comprendre correctement les gens qui parlent italien. La plupart des femmes participant à l'enquête trouvent assez facile de se rendre à une visite médicale en Italie et d'accéder à l'accompagnement juridique si de besoin. La majorité des femmes (89%) juge difficile à très difficile la possibilité de trouver un emploi.

PERCEPTION DE LA POSSIBILITÉ DE TROUVER UN EMPLOI



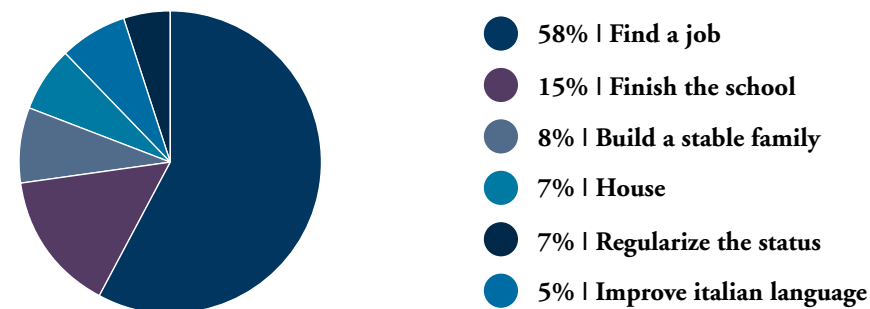
Au cours de 2 derniers mois, 14 des participants ont fréquenté l'école (50%), 7 ont cherché un emploi (25%), et 11 ont trouvé un emploi stable (39%). Certaines se sont mises au bénévolat, alors que d'autres se sont consacrées à d'autres activités non spécifiées. 16 femmes (57%) ont déclaré être assez ou très satisfaites de leur situation actuelle, un très petit nombre s'est dit mécontent.

NIVEAU GÉNÉRAL DE SATISFACTION



11 des femmes participant à l'enquête sont logées dans un centre d'accueil (39%), 6 avec leur famille (21%), 7 avec des amies (25%) et 4 dans d'autres logements (14%).

ATTENTES POUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES



En ce qui concerne les attentes pour les deux prochaines années, avec un choix de plusieurs réponses possibles, 35 femmes ont affirmé vouloir apprendre un métier et trouver un emploi (58%), 9 souhaitent continuer leurs études (15%), 5 veulent former une famille (8%) et 4 sont à la recherche d'une solution d'habitat indépendant (7%).

Conclusions

A une première analyse, les défis que les femmes nigérianes doivent relever pour se sentir intégrées dans le contexte italien sont apparents. La plupart de ces femmes appartiennent à des groupes constitués d'autres personnes nigérianes et ne sont pas du tout à leur aise avec l'italien parlé et écrit.

Le niveau de satisfaction générale est tout du moins digne d'attention, tout comme la capacité générale de comprendre l'italien écrit et de demander en autonomie une assistance juridique et/ou médicale. Le plus grand défi pour la plupart des femmes semble être la peur de ne pas trouver un emploi en Italie dans l'avenir.

La majorité des femmes identifie l'événement le plus traumatisant dont elles se souviennent dans le voyage vers l'Europe, pendant lequel elles ont vécu la violence et la souffrance. Elles décrivent la situation en Libye comme un «enfer sur terre». Pour bon nombre des participants, le travail dans les rues italiennes représente aussi une période extrêmement difficile qu'elles étaient obligées de supporter, en plus des différents problèmes de santé et personnels qui sont survenus par la suite.

Les opérateurs et les assistants sociaux ont accompagné ces femmes dans le redressement de leur vie et toutes ont exprimé leur gratitude pour le travail des associations qui les ont assistées dès leur arrivée en Italie. Seulement quelques-unes pensent que les trafiquants les ont assistées, alors que d'autres sont reconnaissantes d'avoir eu quelqu'un à son côté dans les moments de souffrance et de violence.

En termes d'attentes pour l'avenir, toutes espèrent trouver un emploi et former une famille stable avec un mari et des enfants. Certaines voudraient s'intégrer mieux dans la société italienne en apprenant la langue, en passant leur permis de conduire et en terminant les études. Elles sont optimistes vis-à-vis de l'avenir, prêtes à accepter n'importe quel travail à condition qu'il soit légal. Les domaines professionnels qu'elles ont indiqués de préférence pour leurs emplois futurs sont la restauration, la mode, les services de nettoyage et l'artisanat. Un tout petit nombre de femmes a exprimé le désir de rentrer dans leur pays d'origine, même si dans la totalité des cas le retour est justifié par la volonté d'assister leurs familles et de payer leurs dettes au Nigéria. La plupart ne souhaite aucunement y rentrer car elles voient plus d'opportunités et un meilleur avenir pour elles-mêmes et pour leurs enfants en Italie.

GLOSSARY

AUTONOMIE

Par autonomie on entend l'obtention d'une indépendance socio-économique de base. C'est aussi la capacité de gérer sa vie d'un point de vue personnel, relationnel, social et professionnel sur le territoire où une survivante de la traite s'est installée afin de prévenir le risque d'une éventuelle revictimisation. Il s'agit de la phase finale du programme d'accompagnement et d'intégration.

BÉNÉFICIAIRE

La personne qui bénéficie d'un projet, d'un parcours consistant en des interventions spécifiques offert par un organisme autorisé à mettre en place des programmes d'accompagnement et d'intégration ou bien des cours de formation et d'insertion professionnelle (stages, apprentissage, travail en binôme).

COMMUNAUTÉ D'ACCUEIL

Le terme désigne aussi bien la communauté locale dans le pays où une survivante s'est installée que la communauté qui offre un hébergement dans un contexte protégé pendant la première phase ou lors du processus d'accompagnement à l'autonomie.

DIMENSION SPIRITUELLE ET COMMUNAUTAIRE

Il s'agit de la dimension intérieure, parfois intime et personnelle, qui représente un élément essentiel pour le développement intégral de la personne, "en reconnaissant le pouvoir de guérison de la foi". Elle est souvent associée à la dimension communautaire, que ce soit au sein du groupe ethnique d'appartenance où les survivantes ont l'opportunité de maintenir leurs traditions religieuses et culturelles et de s'entraider (en groupe, dans les églises ou d'autres lieux de culte), ou bien dans les communautés du pays d'accueil où elles peuvent nourrir leur spiritualité tout en renforçant les nouveaux liens établis, leur parcours d'intégration et d'échange interculturel et trouver un accompagnement à la maternité. Dans de nombreuses cultures (par ex. en Afrique) la communauté est fondamentale pour la conscience de soi et la réalisation de son bien-être. Cependant, dans pas mal de cas la dimension spirituelle et communautaire au sein du même groupe ethnique dans le pays d'accueil pose des obstacles importants à l'intégration des victimes de la traite des êtres humains à cause du risque potentiel d'être attirées à nouveau dans différentes formes d'exploitation.

DISCRIMINATION

Dans le cas des survivantes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, elle peut concerner des différences entre les sexes dans l'accès aux services, la stigmatisation des femmes contraintes à se prostituer (lorsqu'elles sont pointées du doigt dans la rue même si elle ne sont pas des prostituées, ou encore abordées lorsqu'elles se promènent ou à l'arrêt du bus pour leur demander des services sexuels – même si elles ont cessé de se prostituer) et les différentes formes de racisme (basé sur la couleur de la peau, l'ethnicité, les croyances religieuses...). C'est l'un des obstacles à l'intégration.

EMANCIPATION

C'est la mise en valeur des capacités d'une personne. Il s'agit d'un processus personnel qui

commence par la conscience de soi, de ses vulnérabilités, capacités, ressources disponibles, et qui aboutit à la prise de responsabilités et de droits. La personne est le protagoniste de son projet de vie, elle a la possibilité de définir ses objectifs et de faire ses choix en toute conscience, en mettant à profit les moyens et les ressources dont elle a fait preuve à travers le programme d'accompagnement et d'intégration.

SUIVI

Observation du degré d'autonomie, formelle et informelle, ainsi que des résultats obtenus au cours du programme d'assistance et d'intégration et après sa conclusion.

INTÉGRATION

Par intégration on entend un processus dynamique, en évolution et bilatéral visant la promotion de la cohabitation entre les citoyens du pays d'accueil et les immigrés, dans le respect des valeurs posées par la Constitution du pays où l'on est intégré et dans l'engagement mutuel de participer à la vie économique, sociale et culturelle de la société. Le niveau d'intégration se mesure sur la base de plusieurs facteurs, dont l'apprentissage de la langue locale, en termes de logement et d'emploi, l'accès aux services sanitaires et sociaux, la création d'une famille et la possibilité de participation active en termes de citoyenneté.

INCLUSION SOCIALE

C'est un processus pluridimensionnel, dynamique et en évolution continue axé sur les démarches et les politiques de participation où le bénéficiaire est le protagoniste de toute action pour le changement. Ce processus vise à éradiquer toute forme de discrimination à partir d'une perspective qui encourage la prise de décisions de la part du bénéficiaire dans son parcours d'insertion, dans le respect de la diversité.

TRAVAIL EN RÉSEAU

Il s'agit d'une série d'actions vouées à la promotion de partenariats entre les organismes formels et informels, ainsi qu'à la création d'un groupe d'experts pluridisciplinaire qui accompagnent les bénéficiaires, les opérateurs, les services socio-sanitaires et la collectivité.

MEDIATION INTERCULTURELLE

Une activité de passerelle effectuée par une personne convenablement formée en matière de traite des êtres humains et d'exploitation. Cette personne ne sera pas nécessairement un médiateur linguistique, mais elle doit être en mesure de faciliter la communication entre le personnel des services publics ou privés et le bénéficiaire, en utilisant un langage compréhensible et sa connaissance des éléments fondamentaux de la culture, de la structure sociale, de l'éthique sociale, des conditions économiques et du scénario tant du pays d'origine que du pays d'accueil. La médiation impose une écoute active, la suspension du jugement, le choix d'une approche interculturelle et pluridimensionnelle, ainsi que la construction de relations de confiance qui prend en considération le point de vue de la victime.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Un parcours d'accompagnement structuré en entretiens et mises en situation à caractère motivationnel visant à évaluer les compétences (existantes, à acquérir ou à renforcer) et à l'orientation dans le monde du travail. Cette activité est menée par des professionnels (enseignants, consultants, tuteurs et médiateurs linguistiques-culturels). On peut la considérer

comme l'étape initiale mais aussi intermédiaire pour arriver au démarrage de l'autonomie professionnelle et en termes de logement.

FORMATION PROFESSIONNELLE: la mise en œuvre d'initiatives de formation convenables et conformes au profil du bénéficiaire. Les initiatives peuvent être organisées de manière individuelle ou par groupes (par exemple des stages) au niveau de base ou professionnel.

PARCOURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE: le processus de création d'un projet personnalisé visant l'insertion professionnelle grâce à des ressources permettant la rencontre entre l'offre et la demande et à des méthodes pour la recherche d'un emploi.

PLURIDIMENSIONNALITÉ

Le terme indique que les mesures mises en place pour le bénéficiaire consistent en une série d'étapes différentes et graduelles qui tiennent compte d'une variété de facteurs, dont l'individu, son environnement, l'organisation du service, le contexte social où l'individu est inséré, sa dimension spirituelle et communautaire.

RÉINTÉGRATION DES DROITS

Le rétablissement des droits d'une personne, de sa dignité et de sa liberté à travers le contact direct avec des organisations du secteur social privé, les autorités, les services socio-sanitaires pour les titulaires d'un programme de protection: hébergement, assistance pour les enfants, accompagnement sanitaire, reconnaissance du statut juridique (permis de séjour).

RÉTABLISSEMENT

Le terme désigne le parcours de réhabilitation physique et psychologique de la survivante par lequel elle fait face non seulement à l'impact du traumatisme et de l'exploitation, mais aussi à la nécessité d'accompagnement dans la transition vers l'autonomie. Il inclut toutes les activités nécessaires, tant de la part de la communauté d'accueil que des survivantes de la traite, en vue de l'intégration: la reconstruction de l'estime de soi et de relations de confiance, le développement des compétences, l'apprentissage de la langue locale, l'accompagnement psychosocial et spirituel, des ateliers, des formations, l'établissement des objectifs.

SOCIALISATION

Le processus qui favorise la réussite d'un parcours d'intégration au sein de la communauté d'accueil, visant l'acquisition libre et motivée de la conscience des droits et des devoirs en termes de cohabitation à travers un parcours de citoyenneté active.

SURVIVANTES DE LA TRAITE – SDT

Dans la présente recherche, SDT désigne les femmes déjà identifiées comme victimes de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, prises en charge par un organisme agréé afin d'assurer leur protection et inclusion dans un programme d'accompagnement, de rétablissement et d'intégration.

SOUTIEN À LA MATERNITÉ/ENFANCE

Il s'agit des actions d'accompagnement des mères avant, pendant et après l'accouchement, ainsi que des interventions spécifiques mises en place par les services sociaux et/ou les opérateurs et bénévoles de l'organisme ayant pris en charge la bénéficiaire pour la garde des enfants pendant la phase d'accompagnement à l'autonomie.

TRAUMATISME

Un événement qui bouleverse la confiance en soi, l'identité et les relations interpersonnelles de l'individu; cela a des retombées au niveau psychique, cognitive, somatique et relationnel. Pour les survivantes de la traite, le traumatisme ne correspond pas à un seul événement mais à plusieurs expériences traumatisantes qui affectent nécessairement le processus de migration et peuvent avoir des connotations psychopathologiques.

SOUTIEN PSYCHO-SOCIAL

Le terme désigne les activités d'accompagnement motivationnel, individuel ou en groupe, mises en place suite à l'observation de signes d'exploitation, expériences traumatisantes et/ou violence physique/psychologique. Des entretiens sont organisés dans le cadre d'un programme d'accompagnement selon une approche pluridimensionnelle et de soutien ethnopsychologique. Il prévoit donc tant l'accès aux services de psychothérapie et d'ethnopsychiatrie que l'ensemble des interactions positives avec les opérateurs et les bénévoles qui favorisent le rétablissement des bénéficiaires à travers l'écoute active et la prise en compte des différentes perceptions et traditions relatives aux notions de santé et de maladie.

EVALUATION DES COMPÉTENCES

Mise en valeur des compétences acquises dans des contextes formels et informels grâce à l'identification des domaines de connaissance et de savoir-faire servant de moyens d'orientation et d'accompagnement à l'inclusion sociale et professionnelle. L'activité d'orientation implique la capacité des conseillers d'évaluer les aptitudes, les ressources, les capacités, le projet migratoire et la motivation des bénéficiaires, et ce afin de renforcer leurs compétences et leur accompagnement à l'autonomie professionnelle.

DE VICTIMES A TEMOINS (IDENTIFICATION)

Les personnes qui ont été objet de la traite et/ou de l'exploitation et qui sont identifiées - sur la base d'une série d'indicateurs par les forces de police, par les organismes publics ou du privé social - en tant que victimes et témoins de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, d'exploitation du travail et/ou mendicité.

BIBLIOGRAPHIE

European Asylum Support Agency (2015)
Nigeria. Women trafficking for sexual purposes.

Aweto Eze Pauline (2012)
Rape as a war weapon in Africa.

Barilari Giuseppe, Sukaj Elma (2017)
Etnopsichiatria: disturbi e patologie tipiche del migrante come riconoscerle e che risorse attivare.

Beneduce Roberto (2007)
Etnopsichiatria e sofferenza mentale e alterità fra storia, dominio e cultura.

Benzi Oreste (1995)
Il meraviglioso dialogo della vita.

Benzi Oreste (1999)
Una nuova schiavitù. La prostituzione coatta.

Blöcher Jessica, Eyslein Luisa, Shrum Justin, Wells Anja (2020)
Intersectional Approach to the Process of Integration in Europe for Nigerian Survivors of Human Trafficking: Strengthening Opportunities and Overcoming Hindrances. Publication of the AMIF-funded INTAP project.

Buratti Elisa (2017)
Il trauma: cos'è, cosa comporta nella persona, strategie di approccio a persone traumatizzate. Percorso di formazione sulla *Psicopedagogia della tratta*.

Centro studi e ricerche Idos. Confronti (2019)
Dossier statistico immigrazione.

Ciambezi Irene (2017)
Non siamo in vendita. Schiave adolescenti lungo la rotta libica.

Cimatti Elisabetta (2017)
La relazione d'aiuto. Percorso di formazione sulla *Psicopedagogia della tratta*.

European Commission (2016)
Report by the European Commission to the Parliament and Council - 2016 report on the progress made in the fight against human trafficking as required under Art.20 of Directive 2011/36/EU

Commissione nazionale per il diritto d'Asilo.
L'identificazione delle vittime di tratta tra richiedenti protezione internazionale e procedure di referral. Linee guida per le Commissioni territoriali per il riconoscimento della protezione internazionale.

Council of Europe (2003)
Raccomandazione 1610 on migration connected with trafficking in women and prostitution.

Council of Europe (2005)
Treaty No.197 Council of Europe Convention on Action against Trafficking in Human Beings.

Council of Europe (2008)
White Paper on intercultural dialogue. "Living together as equals in dignity", p.12.

Council of Europe (2011)
Recommendation cm/rec (2011)2 of the Committee of ministers to member states on validating migrants' skills.

Consiglio dei Ministri (2016)
Piano nazionale d'azione contro la tratta e il grave sfruttamento 2016-2018.

De Certeau Michel (2007)
La presa di parola e altri scritti.

East & Roll (2015)
Women, Poverty, and Trauma: An Empowerment Practice Approach.

European Commission (2016)
Study on the gender dimension of trafficking in human beings.

European Commission-Lancaster University (2018)
Data collection of trafficking in human beings in the EU.

European Union (2004)
Council Directive 2004/81/EC of 29 April 2004 on the residence permit issued to third-country nationals who are victims of trafficking in human beings or who have been the subject of an action to facilitate illegal immigration, who cooperate with the competent authorities.

European Union (2011)
Directive 2011/36/EU of the European parliament and of the council of 5 April 2011 on preventing and combating trafficking in human beings and protecting its victims, and replacing Council Framework Decision 2002/629/JHA.

European Union (2012)
Directive 2012/29/EU of the European Parliament and of the Council of 25 October 2012

establishing minimum standards on the rights, support and protection of victims of crime, and replacing Council Framework Decision 2001/220/JHA.

European Union (2012)

The EU Strategy towards the Eradication of Trafficking in Human Beings 2012–2016.

European Union (2017)

Communication Reporting on the follow-up to the EU Strategy towards eradication of trafficking in human beings and identifying further concrete actions.

European Union (2018)

Data collection on trafficking in human beings in the EU.

Graham M. Steven, Huang Y. Julie, Clark S. Margaret and Helgeson S. Vicki (2008)

The Positives of Negative Emotions: Willingness to Express Negative Emotions Promotes Relationships. In *Personality and Social Psychology Bulletin* 34(3):394-406.

Gruppo Abele (2018).

Piano Giovani 2016-2018.

Huntley S. Svetlana (2013)

The phenomenon of “baby factories” in Nigeria as a new trend in human trafficking. International Crime Database.

ICMC (2019)

ICMC Europe. Report Right Way Project. Building up of an integration pathway.

IFRA Nigeria (2019)

Sustenance of sex trafficking in edo state: The combined effect of oath taking, transnational silence and migration imaginaries on trafficked women in Edo state.

Movimiento por la paz (2018)

La trata de mujeres hoy: mujeres nigerianas víctimas de trata en España.

IOM (2013)

Evaluation of the effectiveness of measures for the integration of trafficked persons.

IOM (2014)

Report on victims of trafficking in mixed migration flows arriving by sea, p.8.

Pape François (2013)

Evangelii gaudium no. 211.

Pape François (2015)

Laudato sii no. 123.

Pape François (2015)

Discours aux participants à la session plénière de l'Académie pontificale des sciences sociales.

Pape François (2016)

Intervention au sommet des juges contre la traite des personnes et le crime organisé.

Anti-trafficking projects in Italy funded by the Department for Equal Opportunities through Call for Tender 3 - 2018 Ed. (2019), Glossary.

Rudvin M. e Spinzi C. (a cura di) (2013)

Mediazione linguistica e interpretariato.

Save the Children (2019)

Small invisible slaves.

Section migrants et réfugiés du Dicastère Vatican pour le développement humain intégral (2019)

Orientations pastorales sur la traite des personnes, p. 13, 30, 34.

Surtees, R. (2012)

Relintegration of trafficked persons: supporting economic empowerment. Pag. 11 & Ager A. & Strang A. *Indicators of integration: final report.*

Trace Project Consortium (2016)

Handbook - TRACE-ing Human Trafficking.

United States of America - Department of State (2018)

Trafficking in persons Report. pag. 331-2.

United States of America - Department of State (2019)

Trafficking in persons Report.

Woollams Stan, Michael Brown (1990)

Analisi transazionale Psicoterapia della persona e delle relazioni.

World Health Organization (1993)

Introduction and Guidelines to Facilitate the Development and Implementation of Life Skills Programmes. WHO/MNH/PSF/93.7 A.Rev.2.



Building integration pathways with
victim of human trafficking